COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

N° 27 - 7 FFR

15 AVRIL 1989

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lenine)

COMITE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE (POUR LA RECONSTRUCTION DE LA IVe INTERNATIONALE)

ÉDITORIAL

CRISE ET DIVISIONS DANS LES PARTIS BOURGEOIS

Un des faits politiques marquant de ces dernières semaines est, sans aucun doute, l'exaspération des contradictions, des divisions qui déchirent les partis bourgeois. Certes, elles ne sont pas nouvelles. Mais jusqu'alors elles avaient été plus ou moins contenues. Aujourd'hui elles explosent. Ces partis ne parviennent pas à surmonter les retentissantes défaites qu'ils ont subies individuellement au premier tour (sauf le Front National), ensemble au second tour par l'écrasement de Chirac aux élections à la présidence de la République. Pourtant ils avaient réussi à limiter les dégâts aux élections législatives : ils obtenaient 272 sièges sur 575. Mais déjà Méhaignerie constituait, séparément de l'UDF, son propre groupe à l'Assemblée Nationale : "l'Union du Centre". Barre pratiquait sa propre politique et deux "barristes", Rausch et Soisson, devenaient ministres du gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson. Léotard poursuivait ses propres objectifs. Au RPR l'élection du président du groupe à l'Assemblée Nationale révélait un profond clivage : Pons était élu par une voix de majorité sur Seguin qui déclarait :

> *«Le RPR ne doit pas être une simple machine a soutenir les candidatures successives de Jacques Chirac à l'Elysée».*

Cependant, cahin-caha, "l'opposition" ne se disloquait pas. Pour les élections municipales, le RPR et l'UDF parvenaient même à constituer des listes communes dans 222 villes de plus de 30 000 habitants. Il y avait des exceptions notables et significatives : Lyon notamment où le RPR Michel Noir présentait des listes contre le maire sortant, l'UDF Francisque Collomb. Mais au deuxième tour, les listes communes étaient la règle.

Or, la constitution des listes des candidats aux élections européennes accélère la décomposition de l'UDF et provoque une cassure au RPR alors qu'après tout ces élections sont, par elles-mêmes, peu importantes. Au terme de longues magouilles, Giscard d'Estaing a été désigné pour diriger une liste commune du RPR et de l'UDF. Mais Méhaignerie, Simone Veil, les amis de Raymond Barre, d'autres caciques de l'UDF se sont prononcés contre cette liste "unique" que dirigerait le président de l'UDF, Giscard d'Estaing, des "jeunes" du RPR et de l'UDF ont signé un communiqué commun qui dit :

> *«La liste unique que l'opposition, pour se constituer, pour convaincre et pour l'emporter, doit impérativement traduire, de manière éclatante, par sa composition et le choix de ses candidats têtes de liste, cette volonté de renouvellement»* (que le corps électoral aurait exprimé aux élections municipales).

On n'est jamais mieux servi que par soi-même. Ce texte est signé par Michel Barnier (RPR), Dominique Baudis (apparenté UDC), François Bayrou (UDC), Alain Carrignon (RPR), François d'Aubert (PR), Philippe de Villiers (PR), François Fillou (RPR), Charles Millon (PR), Michel Noir (RPR), Etienne Pinte (RPP), Philippe Seguin (RPR).

A une liste conduite par Giscard d'Estaing, il s'agissait d'opposer une liste conduite par Michel Noir et Dominique Baudis. Ce communiqué a reçu l'appui de Simone Veil. Vingt députés du RPR et cinq sénateurs ont signé un texte d'appui aux "jeunes rebelles". Au total, 33 "jeunes turcs" de l'UDF et du RPR auraient contresigné. Le Conseil National du RPR a été réuni d'urgence le 8 avril. Les "jeunes turcs" ont été sommés de se soumettre ou de se démettre. Alain Juppé a déclaré que ceux :

> *«qui transgresseront la décision de ce conseil national se mettront d'eux-mêmes hors du parti».*

Le Conseil National du RPR a finalement eu a choisir entre deux motions : l'une approuvant la formation d'une liste conduite par Giscard d'Estaing qui a été votée par 379 voix ; l'autre qui préconisait une liste dirigée par un "jeune turc" et qui, prétendument, aurait pu intégrer l'UCD de Méhaignerie, elle n'a obtenu que 48 voix. Elle n'a obtenu que 48 voix.

Le Conseil National de l'UDF s'est réuni le 13 avril. Par 50 voix à 13, il a repoussé un texte présenté par le député Millou favorable à la position des "jeunes turcs". Il a investi par 47 voix *«pour les élections européennes une liste commune avec le RPR conduite par M. Giscard d'Estaing»*. L'UDC a décidé de

présenter sa propre liste. Les "jeunes turcs" ne désarment pas : ils ne participeront à aucune de ces listes ; ils veulent provoquer des *«assises nationales de l'opposition»*. Ils ont déclaré dans un communiqué :

«Nous poursuivons notre démarche. Nous organisons notre courant et nous appelons les Français qui, comme nous, souhaitent l'union et le nouvellement de l'opposition, à nous rejoindre».

LES CAUSES

L'argumentation que développent les "reconstructeurs" de l'opposition" se fonde sur les scores que les "jeunes turcs" auraient réalisé aux élections municipales. Et de citer : D. Baudis, 56,96 % des suffrages exprimés ; F. Bayrou, 47,56 % ; B. Besson, 59,52 % ; A. Carrignon, 53,24 % ; F. Fillou, 70,11 % ; A. Juppé, 58,75 % ; F. Léotard, 54,83 % ; C. Malhuret, 53,10 % ; D. Perben, 59,32 % ; M. Noir, 56,53 % ; D. Seguin, 64,01 % ; J. Toubon, 52,95 %. Cette argumentation est fallacieuse. Après les élections cantonales, les élections partielles, les élections municipales de 1989 ont mis en lumière que la "majorité" de 1986, "l'opposition" d'aujourd'hui, ne parvient pas à regrouper l'électorat traditionnel des partis bourgeois. Aux élections municipales, cet électorat s'est massivement abstenu. Une petite partie a voté "vert". Une autre partie a voté Front National. Même dans les villes où, en pourcentages des votants les scores des élus RPR et UDF sont élevés, les taux d'abstentions sont considérables : 37,34 % en moyenne.

Aux élections municipales de 1983 le gouvernement Mitterrand-Maurois-Fiterman-Crépeau (gouvernement de Front Populaire et non gouvernement PS-PCF sans ministre bourgeois) était au pouvoir depuis 21 mois. Un très fort pourcentage de l'électorat PS et PCF s'était abstenu. Par contre l'électorat traditionnel des partis bourgeois votait en bloc RPR et UDF. Le RPR et l'UDF gagnaient la majorité, au détriment du PS et du PCF, dans 31 villes de plus de 30 000 habitants. Tel était le résultat immédiat. Mais surtout, ce résultat ouvrait au RPR et à l'UDF la perspective de reprendre la majorité absolue à l'Assemblée Nationale. Ce qui fut fait aux élections de 1986. Le RPR et l'UDF estimaient être en mesure de reprendre également la présidence de la République.

Malgré que le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson sévisse depuis près d'un an, aux élections municipales de 1989, si l'UDF a gagné 11 villes de plus de 20 000 habitants, elle en a perdu 21, si le RPR a gagné 13 villes de plus de 20 000 habitants, il en a perdu 20, les divers droite en ont gagné 8 et perdu 5, le CNI en a perdu 2. Ces résultats signifient que le RPR et l'UDF sont politiquement incapables de postuler au pouvoir et de le reprendre avant un temps indéterminé. Mais c'est par là même ce qui semblait possible à la bourgeoisie au lendemain des élections législatives de 1986 - à savoir le retour aux origines de la Ve République, l'instauration du corporatisme - qui disparaît pour des années. Telle est la raison de l'exaspération des contradictions et de divisions au RPR et à l'UDF.

UN BATTAGE MENSONGER

Voilà qui explique pourquoi la presse, la radio, la télévision, ont, avec un bel ensemble, proclamé que les élections municipales de mars 1989 ont été une victoire du PS qui a conforté le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson. Au moment actuel la bourgeoisie n'a pas les moyens politiques de porter au pouvoir un gouvernement des seuls partis bourgeois. Elle a besoin du maintien du gouvernement actuel. "Le Monde" du 21 mars titrait sa première page :

«Face aux succès du PS, MM. Chirac et Giscard d'Estaing appellent à l'union des oppositions pour les européennes».

Il titrait ses 2e et 3e pages : *«le Parti Socialiste "efface" sa défaite de 1983»*. Pour le démontrer, il faisait le décompte des villes de plus de 20 000 habitants gagnées et perdues par le PS par rapport à 1983 : gagnées, 35 ; perdues, 14. Il ne prenait pas comme référence, ainsi qu'il est de coutume, les villes de plus de 30 000 habitants parce que le décompte serait bien moins favorable au PS. Mais même en acceptant la bases des villes de plus de 20 000 habitants, faire une comparaison valable entre 1983 et 1989 exigerait de prendre en compte ce que gagne et ce que perd le PCF. En 1983, le PCF faisait partie du gouvernement. Certes, il n'est pas membre du gouvernement actuel. Pourtant ce gouvernement ne pourrait exister sans la politique de soutien de fait que pratique le PCF. Le PCF gagne une ville et en perd 14. Si bien qu'au total, le PS et le PCF perdent 29 villes et le PS n'en gagne que 36 : soit au total un "gain" pour l'alliance électorale PS-PCF de 7 villes de plus de 20 000 habitants. Au total, les pertes de 1983 sont loin d'être compensées, "effacées".

Ce calcul ne donne pourtant pas une image fidèle de la réalité. Selon le ministère de l'intérieur : le total des voix obtenues au 1er tour par l'Extrême gauche, le PCF, l'Union gauche, le PS, s'élevait en 1983, en pourcentage des exprimés, à 36,1 % et à 28,23 % en pourcentage des inscrits ; en 1989, il s 'est élevé à 33,82 % des exprimés et à 24,93 % des inscrits. Ces statistiques sont implacables : la coalition des partis ouvriers qui soutient ouvertement ou de fait le gouvernement Mitterrand- Rocard-Durafour-Soisson a encore perdu 2,28 % par rapport aux votants et 3,3 % par rapport aux inscrits, bien que 1983 ait marqué une dégringolade de ces partis en comparaison avec 1977. Pour ce que le ministère de l'intérieur qualifie de droite, les résultats ont été les suivants : en 1983 ils ont obtenu 50,89 % des exprimés et 39,89 des inscrits ; en 1989 ils ont obtenu 50,34 % des exprimés et 37,11 % des inscrits. Soit une perte de seulement 0,55 % par rapport aux exprimés et 2,52 % par rapport aux inscrits. Mais, en outre, dans les villes de plus de 20 000 habitants, le FN a mordu de façon importante sur le RPR et l'UDF ; les "verts" ont fait des scores importants dont une grande partie provient des électeurs RPR et UDF. A quoi il faut ajouter que certains ministres "centristes", Rausch, Soisson, sont classés dans "majorité présidentielle". Loin d'avoir conforté le PS, le gouvernement, les élections municipales ont montré que le PS subit comme

en 1983 les conséquences du rejet par la population laborieuse de ce gouvernement et de sa politique. Ce serait encore plus clair si on analysait les résultats des villes à population ouvrière dominante. Au total, le PS bénéficie partiellement des pertes du PCF. Il ne plonge pas à nouveau en nombre de villes où il obtient la majorité au conseil municipal en raison de l'abstention qui frappe les partis bourgeois et de leur division.

Le pronostic que formulait CPS n° 26 s'est réalisé :

«Dans ces conditions, des millions de travailleurs, de jeunes ne participeront pas à ces élections municipales. D'autres y participeront tout de même. Ils estimeront qu'il ne faut pas laisser l'U.D.F., le R.P.R., les centristes, etc... occuper les mairies. Ils voteront donc pour les listes communes P.S.-P.C.F., ou les listes séparées présentées par ces partis au premier tour et, au 2e tour, pour les listes restantes du P.S. et du P.C.F..

Il se peut même que le P.S. et le P.C.F., ensemble ou séparés, obtiennent la majorité par rapport aux suffrages exprimés dans de nombreuses municipalités, qu'en comparaison avec 1983 ils se maintiennent ou progressent en nombre de municipalités à majorité P.S. ou P.C.F. ou P.S.-P.C.F..En 1983 les pertes du P.S. et du P.C.F. avaient déjà été sévères. De plus les élections qui ont eu lieu depuis celles à l'Assemblée Nationale ont montré que nombre d'électeurs traditionnels des partis bourgeois ne se sont pas regroupés et n'ont pas voté, alors qu'ils l'avaient fait en 1983 et assuré le succès de ces partis. La non-participation de ces électeurs aux élections municipales, outre sa signification politique, aurait pour conséquence d'aider le P.S. et le P.C.F. à obtenir des majorités relatives. En tout cas la masse des non-votants sera considérable.

LE GOUVERNEMENT MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON A NOUVEAU A L'ÉPREUVE

Tout le battage sur le succès et le renforcement du gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson a été rapidement démenti. L'article sur l'enseignement que publie ce numéro de CPS fait le point. Il montre que le gouvernement n'a pas réussi l'opération qu'il avait tenté : dès le lendemain des élections municipales faire signer son plan de "revalorisation de la fonction enseignante" surtout par le SNES et le SNI-PEGC. Ce plan fait partie de la "réforme de l'enseignement" dont la loi d'orientation, qui doit être déposée fin mai sur le bureau de l'Assemblée Nationale, devrait définir le cadre et les axes. Les dirigeants staliniens du SNES-SUP l'avait pourtant signée en éclaireurs. Ceux du syndicat des professeurs de gymnastique, ceux du syndicat des enseignants du technique l'ont signée au cours de la "table ronde" gouvernement-syndicat d'enseignants qui a eu lieu le 28 mars. Mais les dirigeants des syndicats décisifs de la FEN, SNES et SNI-PEGC ne l'ont pas signée. Aucun doute : ils vont tout tenter pour pouvoir signer un peu plus tard "un relevé de conclusions". Mais c'est là une indication sérieuse de la fragilité de ce gouvernement compte tenu qu'il ne peut gouverner qu'en bénéficiant de l'appui ouvert ou de fait des dirigeants syndicaux. Dans l'enseignement rien n'est joué. La "réforme de l'enseignement", une des pièces maîtresses de la politique du gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson, peut être balayée.

Le combat que les travailleurs de la fonction publique ont engagé en Corse a mis une nouvelle fois à l'épreuve le gouvernement. Cependant, les dirigeants syndicaux se sont efforcés de lui garder un caractère particulier. A l'origine les revendications mises en avant étaient : paiement de la prime de 860 frs que le Conseil d'Administration des organismes sociaux avaient attribuée au début février au personnel, mais à laquelle le ministre n'a pas donné son agrément ; classement en zone zéro des salaires des fonctionnaires résidents en Corse, ce qui signifierait une augmentation de 2 à 3 % ; prime de vie chère de 1000 francs par mois. Ces revendications ne concernent que les fonctionnaires au nombre de 12 000. Mais, écrivait "Le Monde" du 17 mars : *«Le mouvement part dans tous les sens»* : dockers, pêcheurs, employés commerciaux, fonctionnaires municipaux et régionaux, hospitaliers, etc... commençaient à débrayer. Nul doute que s'ils avaient été appelés à débrayer, l'ensemble des travailleurs du secteur privé (leurs salaires sont de 20 à 25 % inférieurs aux salaires des travailleurs du continent) aurait engagé le combat. La mobilisation générale, la grève générale étaient à l'ordre du jour en Corse, surtout aux lendemains de la "proposition" "d'une prime de transport" de 30 francs par mois que le gouvernement a faite aux délégations des organisations syndicales convoquée tout exprès à Paris. Mais à la proposition des dirigeants de la STC (Syndicat des Travailleurs Corses) du lundi 27 mars de répondre en *"globalisant le conflit»* en appelant le secteur public et le secteur privé à la grève générale, les dirigeants de la CFDT, de la FEN, de FO, de la CGT ont répondu : non.

Les dirigeants des organisations syndicales des fonctionnaires de la Corse ont formé, sous la pression des fonctionnaires, une "inter-syndicale". Elles réaliseraient ainsi le Front Unique. Mais, outre le refus de l'ensemble des organisations syndicales de Corse d'appeler les travailleurs de l'île à la grève générale, les syndicats de fonctionnaires, et pour les mêmes raisons, ont évité que se constituent à tous les échelons, des comités de grève, jusqu'au Comité Central de grève, dans lesquels se seraient intégrer jusqu'au sommet les "inter-syndicales".

Le 30 mars, le gouvernement a fait de "nouvelles propositions" :

«une indemnité forfaitaire de transport modulée en fonction de la situation de famille des agents. Cette indemnité - fixée à 2400 francs (pour l'année 1989, soit 200 francs par mois) pour un agent célibataire ou marié, plus 360 francs (30 francs par mois) par enfant à charge - doit être rediscutée à l'issue des travaux des tables rondes annoncées par le premier ministre le 20 mars. Son financement sera assuré par prélèvement sur les crédits de continuité territoriale».

Les "tables rondes", c'est-à-dire :

«une concertation approfondie sur les problèmes de l'île (avec les) responsables politiques, économiques et sociaux».

Manœuvre de bas étage à de multiples titres : le gouvernement entend soumettre les organisations syndicales à la

"participation", aux côtés des patrons et des "responsables politiques", à la gestion de l'île ; les crédits seront pris sur la "continuité territoriale", c'est-à-dire au détriment d'autre chose ; inégalité, en fonction de leur situation de famille, entre les fonctionnaires ; les autres travailleurs de Corse n'ont droit à rien.

Le 4 avril, le gouvernement annonçait que c'était une base de négociations et que celles-ci pouvaient reprendre entre les préfets de Corse et les syndicats de Corse des fonctionnaires. Le 5, les dirigeants de ceux-ci engageaient avec ces préfets une négociation marathon. Manifestement ils espéraient obtenir un compromis. Pendant ce temps la menace d'une grève générale des travailleurs corses se dissipait et la grève des fonctionnaires traînait en longueur. Le 10 avril, Rocard appelait le préfet de la région corse, à venir à Paris lui *«rendre compte»*.

Le mardi 11, Durafour, ministre du travail, faisait diffuser un communiqué qui annonçait : plus de négociations, décision unilatérale de création d'une indemnité compensatoire de transport dont le montant était également fixé unilatéralement : 200 francs par mois pour chaque fonctionnaire résident en Corse ; 240 francs s'il est marié et a un enfant ; 300 s'il en a deux ; 30 francs de plus pour chaque enfant supplémentaire à charge. L'inter-syndicale des fonctionnaires publie un communiqué :

> *«D'ores et déjà, l'ensemble des syndicats porte un jugement très sévère sur l'attitude du gouvernement et appelle à la poursuite de l'action» ... «La journée de demain, la manifestation de demain, sont une étape très importante à laquelle il convient que chacun s'attache à donner la plus grande ampleur».*

En effet, la manifestation du 12 a été d'une impressionnante puissance. Mais immédiatement se pose la question : et après, une neuvième puis une dixième semaine de grève ?

OUI. "CE CONFLIT" EST POLITIQUE

Une fois encore ce à quoi il faut répondre est : quelle perspective ? Dans le n° 1992 de "Force Ouvrière Hebdo" daté du 12 avril, Marc Blondel, nouveau secrétaire général de FO écrit :

> *«Au passage, les autonomistes, prétextant des revendications justifiées des fonctionnaires, saisissant l'occasion pour revivifier leurs positions, le point de jonction pouvait être ces fameuses tables rondes où l'on traitera de tout, on ne sait trop dans quelles conditions ! C'est-à-dire qu'un conflit du travail, le conflit devient politique, avec toutes les conséquences qui peuvent en résulter».*

En deux phrases Blondel dévoile pourquoi les travailleurs corses, les enseignants, toutes les catégories de travailleurs ne parviennent pas, malgré toute leur détermination, à arracher leurs revendications : les appareils des centrales syndicales, des fédérations, des syndicats veulent confiner les travailleurs à de simple *«conflits du travail»*, les empêcher d'être ou de devenir des *«conflits politiques»*. En clair, ils ne veulent pas engager le combat contre le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson, le vaincre et ouvrir la voie à la venue au pouvoir du seul gouvernement actuellement possible du point de vue des intérêts des travailleurs : un gouvernement PS-PCF sans ministre bourgeois.

Oui "le conflit" entre les fonctionnaires résidents en Corse et le gouvernement est politique. Le fait que le pouvoir d'achat des travailleurs en Corse soit plus bas encore qu'ailleurs résulte évidemment de la politique gouvernementale. Pourquoi les fonctionnaires résidents en Corse ont-ils donné à leur revendications une forme particularisée ? Parce qu'au mois de novembre 1988 les fédérations de fonctionnaires (sauf la CGT) ont signé un accord salarial avec le gouvernement qui entérine la baisse du pouvoir d'achat intervenu depuis 1982 et ne garantit pas même le maintien en 1989 de ce qu'il en reste. Les fonctionnaires de Corse ont été contraints, pour défendre le leur et tenter de l'améliorer, de trouver leur propre voie et se sont engagés dans une lutte que les dirigeants des syndicats de fonctionnaires de Corse isolent des aspirations et des besoins de l'ensemble des travailleurs de l'île, et que les dirigeants des fédérations de fonctionnaires isolent de l'ensemble des travailleurs de la fonction publique de France. Ces dirigeants ne veulent pas appeler l'ensemble des fonctionnaires qui, nécessairement, mettrait en cause la politique du gouvernement, et ce gouvernement même.

"L'aide" aux fonctionnaires résidents en Corse est simple à définir et sa réalisation est à la portée de la main des dirigeants des fédérations de fonctionnaires : qu'ils dénoncent l'accord salarial de novembre 1988 ; qu'ils réalisent le Front Unique ; qu'ils revendiquent la récupération du pouvoir d'achat perdu depuis 1982 et sa garantie par l'échelle mobile des salaires. Il leur appartient d'appeler ensemble à la grève générale des fonctionnaires et à une manifestation nationale de tous les fonctionnaires non pas à Bastia, mais à l'Assemblée Nationale, là où il y a une majorité de députés du PS et du PCF pour exiger d'eux : prenez la décision de satisfaire les revendications des travailleurs de la fonction publique de Corse et du continent. Ainsi, et ainsi seulement, la grève des fonctionnaires de Corse ne sera pas utilisée à des combinaisons politiciennes par le gouvernement, les "autonomistes" ou d'autres : en engageant le combat indispensable pour vaincre le gouvernement. Au lieu de quoi déjà les dirigeants magouillent. Ils sont prêts à abandonner les revendications et à "négocier" avec le gouvernement sur le seul paiement des jours de grève.

Il n'en reste pas moins que le gouvernement n'a pu encore, au bout de huit semaines, maîtriser ce mouvement qui au demeurant se limite à la grève de 12 000 fonctionnaires. Il a eu besoin des dirigeants des organisations syndicales pour le contenir. Il a encore besoin d'eux pour tenter de le liquider. Car derrière lui il y a l'ensemble des travailleurs corses et il est un nouveau signe que se prépare dans les profondeurs de la classe ouvrière une puissante vague déferlante pour en finir avec le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson. Ce mouvement confirme que ce gouvernement ne peut gouverner que si les appareils syndicaux l'appuient en fait. Non ! Les résultats des élections municipales n'ont pas conforté le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson.

DES BASES FISSURÉES

Pour tenter de couvrir le gouvernement rien n'est épargné. Ainsi la presse a souligné que le "nombre des demandeurs d'emplois", selon la terminologie et les statistiques officielles, aurait diminué de 1,4 % en données brutes sur 12 mois. En tout état de cause 10 % de la population active reste au chômage, et sur la même période les contrats d'intérims représentent 50 % des nouveaux emplois. Ce nombre des chômeurs de longue durée augmente. De plus les "stages" de toutes sortes se sont accrus. La presse a fait écho aux projets gouvernementaux de demander à l'Assemblée Nationale d'annuler la loi Pasqua concernant les émigrés. En réalité, il s'agirait tout au plus de l'aménager. De même en ce qui concerne la loi Méhaignerie sur les loyers. Le gouvernement s'efforce de se garder à "gauche" à peu de frais.

Mais ce gouvernement est d'autant plus fragile que ses bases d'appui sont fissurées. Les élections municipales ont été l'occasion d'une bataille sournoise mais d'autant plus dévastatrice à l'intérieur du PS. A Marseille, l'Elysée, Rocard, Fabius, Chevènement ont imposé la liste Vigouroux contre la liste officielle du PS dont la tête de file était Pezet. Dans l'Yonne les mêmes ont cassé la Fédération du PS pour imposer que ce qui en reste appelle à voter pour Soisson. La politique "d'ouverture au centre" l'exigeait. Agissant ainsi, ils alimentent la crise rampante à l'intérieur du PS et affaiblissent un instrument politique, le PS, dont le gouvernement a cependant besoin.

Finalement, la crise qui ravage le PCF est tout aussi inquiétante pour le gouvernement et la bourgeoisie. Or le PCF a perdu la direction des Conseils municipaux de 14 villes de plus de 20 000 habitants. Sauf dans les villes où le maire sortant était PCF (et encore pas dans tous les cas : exemple Les Mureaux) dans les "primaires" où s'opposaient une liste dirigée par le PS et une autre dirigée par le PCF, ce dernier a perdu. L'appareil a subi une très dure défaite face aux maires sortants rénovateurs qu'il avait exclus à la veille des élections municipales parce que ceux-ci n'acceptaient pas les listes que la direction voulait leur imposer. Les cas les plus marquant sont ceux du Mans, d'Orly, de Sainte-Geneviève des Bois. Il est vrai que ces "rénovateurs" ont été réélus en bénéficiant de l'appui ouvert ou masqué du PS et souvent d'une partie de la bourgeoisie locale. Leur orientation ne menace pas le gouvernement : tant s'en faut. Cependant la défaite qu'ils infligent à l'appareil du PCF ébranle ce parti du sommet à la base. Elle affaiblit son contrôle sur la classe ouvrière. L'étude du score du PCF montre que dans nombre de villes où il avait une influence déterminante, les abstentions ont été massives (exemple les villes du département de la Seine-Saint-Denis). Or le PS n'a pas de profondes racines dans la classe ouvrière : c'est le PCF qui les a. De son emprise sur elle, de sa capacité à dévoyer ses combats, à les entraver, dépend largement la "stabilité sociale et politique".

POURQUOI CE GOUVERNEMENT TIENT-IL ?

A la vérité ce gouvernement ne se maintient pas en raison de sa force propre. Il tient et gère les affaires de la bourgeoisie car les partis bourgeois en pleine crise sont incapables de postuler, à court terme, à l'exercice du pouvoir. Il tient aussi parce que la classe ouvrière, la population laborieuse se rendent de plus en plus clairement compte que pour que leurs revendications soient satisfaites il leur faut chasser du pouvoir ce gouvernement et en imposer un autre. Or, elles constatent qu'aucun appareil syndical ne veut chasser ce gouvernement. Elles mesurent que les dirigeants syndicaux soutiennent tout autant et aussi efficacement, sinon plus que les dirigeants du PS et du PCF, le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson. C'est le frein le plus puissant à la mobilisation de la classe ouvrière et à l'engagement du combat.

La classe ouvrière, la population laborieuse, la jeunesse sont sans perspective politique. Qu'il y ait des millions d'abstentionnistes le confirme. Par millions et par millions les électeurs traditionnels du PS et du PCF se sont abstenus. Ils condamnaient de cette manière la politique du gouvernement et ce gouvernement et le soutien, ouvert ou de fait, que leur apportent le PS et le PCF. Cela ne suffit pas, en soi, à ouvrir une perspective politique. D'autres millions ont (bien qu'ils condamnent aussi ce gouvernement et sa politique, le soutien que le PS et le PCF lui apportent) voté pour ces partis. Ils ne voulaient pas que les partis bourgeois s'emparent des municipalités que le PS et le PCF dirigent ou dirigeaient. Cela non plus n'ouvre pas en soi une perspective politique.

MANIFESTATION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'ouverture de la cession parlementaire peut contribuer à ouvrir cette indispensable perspective politique gouvernementale. Ce sont les travailleurs qui ont élu les députés du PS et du PCF à l'Assemblée Nationale : ils leur doivent des comptes au même titre que les dirigeants des centrales et organisations syndicales doivent des comptes aux syndiqués et aux salariés. Exiger de ces derniers qu'ils rompent avec le gouvernement et le patronat, qu'ils réalisent le Front Unique et appellent à la mobilisation et à l'organisation du combat, est évidemment indispensable. Il est non moins indispensable d'exiger des députés du PS et du PCF qu'ils cessent de soutenir ce gouvernement au service de la bourgeoisie, qu'ils satisfassent les revendications des masses et pour cela qu'ils décident que, majoritaires à l'Assemblée Nationale, ils la proclament souveraine, qu'ils constituent un gouvernement sans représentants d'organisations et partis bourgeois, émanant de la majorité PS-PCF à l'Assemblée Nationale et répondant devant elle.

L'efficacité de toute lutte pour d'importantes revendications dépend de la réalisation du Front Unique des organisations syndicales, de la constitution à tous les niveaux de comités de grève, d'une orientation de combat contre le patronat et le

gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson. Elle dépend de ce que massivement les travailleurs en lutte soient appelés à manifester à l'Assemblée Nationale pour exiger des députés du PS et du PCF qu'ils satisfassent les revendications. Dans les mois qui viennent tout véritable combat amène finalement à une seule et même conclusion : à un million et plus, manifestation à l'Assemblée Nationale pour imposer aux députés du PS et du PCF, élus par les travailleurs : exécutez les aspirations et les volontés de la population laborieuse.

Le 15/4/89

Enseignants pour une :

MANIFESTATION NATIONALE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

A la date où nous écrivons, un tournant est engagé dans l'enseignement : après le congrès du SNES et les dernières "tables rondes" le volet "revalorisation" semble bouclé et la présentation de la loi d'orientation à l'Assemblée Nationale promise pour la mi-juin. Trois syndicats de la FEN ont donné leur aval aux propositions concernant leur secteur. A première vue le gouvernement semble avoir surmonté ses difficultés et franchi un cap.

La réalité est cependant différente.

FIN JANVIER : LE GOUVERNEMENT EN ÉCHEC

Les numéros 24 et 25 de "Combattre Pour le Socialisme" ont analysé le contenu politique des projets du gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson sur l'enseignement, projets affichés comme "priorité du septennat" et conformes aux intérêts du capitalisme français en crise.

Concrètement, ils se présentaient comme :
- refus de revaloriser les traitements des enseignants ;
- instauration du salaire au mérite ;
- éclatement des statuts : 4 corps, 15 grades, bloquant les carrières du plus grand nombre ;
- baisse des exigences, "allégement" des programmes, diminution des heures de cours, accroissement des charges de travail ;
- dislocation de l'enseignement public ; concurrence entre les établissements, subordonnés au marché local et aux chefs d'entreprise.

Compte tenu des rapports politiques depuis mai-juin 1988, ces projets ne pouvaient aboutir sans le soutien actif des dirigeants syndicaux, qui semblait lui être assuré au niveau de la direction de la FEN et qui lui était formulé dès janvier bien qu'avec des "nuances" par tous les appareils syndicaux.

Les enseignants, par contre, manifestaient immédiatement leur refus, et le faisaient en s'adressant à leurs dirigeants, de la FEN, du SNI-pegc, du SNES, du SNETAA.

Fin janvier le gouvernement était contraint de manoeuvrer, difficilement car les concessions faites aux dirigeants du SNES sur le corps des collèges mécontentaient d'autant ceux du SNI-pegc et de la FEN. D'autre part sa politique économique lui interdisait toute réponse aux revendications qui s'exprimaient de plus en plus ouvertement en termes d'exigences financières immédiates. Sa seule chance était que les appareils syndicaux "tiennent" en s'accrochant à la négociation et en entretenant la division.

Le 8 février, Frédéric Gaussen publiait dans "Le Monde" un article intitulé "la retraite ":

> *"Monsieur Jospin tente d'entamer en bon ordre un mouvement de recul, qui pourrait bien être le prélude d'une retraite généralisée (...)*
>
> *Ses décisions ne répondent pas directement aux préoccupations de la base, qui a montré dans cette affaire une extrême sensibilité.*
>
> *Celles-ci s'organisent autour de trois thèmes principaux :*
>
> *1 - Exigence d'une revalorisation générale et significative des salaires.*
> *2 - Refus des promotions "modulées" ou "au mérite".*
> *3 - Refus des réformes de programmes qui remettraient en cause les horaires - ou l'existence - de chaque discipline.*
>
> *Or les propositions de M. Jospin ne répondent nullement à ces inquiétudes."*

En fait le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson entendait maintenir l'essentiel tout en donnant aux dirigeants syndicaux de quoi permettre de contenir et canaliser l'hostilité des enseignants. Son objectif essentiel, celui poursuivi à travers les négociations était de **désarmer ceux-ci par la signature d'accords formels entre lui-même et les dirigeants des syndicats de la FEN.**

DE MI-FÉVRIER À MI-MARS

Le film des événements en février-mars témoigne à la fois de ces efforts et de l'instabilité de la situation.

14 février : Mitterrand monte au créneau, et situe les problèmes au fond : les exigences des enseignants feraient sauter la politique économique et (affirme-t-il) "il n'y a pas d'autre majorité politique possible".

23 février : lettre aux enseignants de L. Jospin : il annonce des conclusions sur la revalorisation courant mars. Mais parallèlement, les expédients envisagés pour la rentrée 89 font scandale. Le 24, Rocard menace de retirer le projet.

27 février : une conférence des Associations de Spécialistes dénonce la signification des projets de "rénovation" : *"masquer, sous une apparence de modernisation, le but réel des mesures destinées simplement à diminuer le coût de l'enseignement"*.

28 février : table ronde sur la "rénovation". La direction de la FEN hausse le ton. Celle du SNES se montre plus traitable (parallèlement elle favorise par ses militants une "agitation" sans perspectives dans les établissements : grève des notes, grèves locales, etc...qui rejoignent les opérations menées par les gauchistes). La FCPE (parents d'élèves) regrette le corporatisme des enseignants.

2 mars : grève des instituteurs à l'appel du SNI-pegc, massivement suivie dans les écoles. Barbarant écrit dans Le Monde :

> *"Pas tout ou rien, pas tout tout de suite, mais tout de suite du concret, du palpable, du sérieux. On ne peut pas faire plus, sinon "on va casser la baraque", rétorque le Président de la République. Si on se limite à ce qui est aujourd'hui proposé, c'est la baraque Education Nationale qui va casser".*

4 mars : manifestation à Paris à l'appel du SNES, rejoint par le bloc entier des syndicats, et sections dirigés par Unité et Action, par le SGEN et les syndicats-croupions F.O. Opération de division anti-FEN, elle en révèle cependant que **les enseignants ont imposé définitivement au premier plan de leurs revendications la revalorisation immédiate des traitements.**

9 mars : Alain Juppé (RPR) se déclare prêt à collaborer avec Jospin pour sortir de l'impasse par " réflexe d'union nationale". Mauroy s'adresse au gouvernement (et spécialement à Rocard : la revalorisation est un préalable à toute réforme, même si l'on répète que "c'est beaucoup d'argent et qu'il faut maintenir les grands équilibres").

9 mars : Y Simbron "tend la perche à Jospin" (Le Monde) en envisageant des mesures étalées sur une longue période assorties d'échéanciers. Un accord se profile dans le supérieur.

14 mars : les "coordinations" montées par la LCR , l'Ecole Emancipée, et le SGEN se démènent : un petit millier de manifestants à Paris et quelques grèves sporadiques dans certains établissements : les enseignants savent que pour vaincre il leur faut l'unité. Les gesticulations et proclamations gauchistes les laissent froids.

15 Mars : signature du relevé de conclusions dans le supérieur. Le gouvernement a **maintenu l'essentiel** de sa politique (en particulier en développant le système des primes). Il accorde...+ 300 francs mensuel (sur une indemnité !) et les accélérations de carrière. Le SNESup, à direction U et A (c'est à dire PCF), signe. Le Monde titre le 18 mars :

> *" L'accord avec les universitaires peut débloquer les autres négociations"...*

Plus précisément, il est destiné à ouvrir une brèche dans la résistance des personnels.

QUE S'EST-IL PASSÉ AU CONGRES DU SNES ?

L'ensemble de ces développements ne peut être abstrait de la situation politique, et en particulier des élections municipales. Jusqu'au 19 mars, date du deuxième tour, il est clair que Lionel Jospin devait faire le maximum pour "calmer le jeu" afin de ménager le secteur enseignant, l'une des principales bases électorales du PS et où nombre d'entre eux, y compris responsables dans la FEN et membres du PS, affichaient ouvertement leur résolution d'abstention ou de vote nul.

Il a pu compter pour cela sur les dirigeants qui ont systématiquement refusé de rompre les négociations, et de mobiliser dans l'unité l'ensemble des enseignants.

> *"Une intense négociation s'est déroulée depuis fin février" (Lionel Jospin)"qui a permis d'enrichir le dispositif sur plusieurs points."*

Répétons-le : son objectif immédiat est alors d'obtenir la signature d'un accord. C'est aussi celui des appareils du PS et du PCF, donc des dirigeants UID et UA de la FEN. Pour les uns comme pour les autres cette signature a un sens politique précis : éviter une explosion similaire à celle de 1986 contre le projet Devaquet, et qui mettrait en danger le gouvernement.

Le 20 mars, au lendemain des municipales présentées partout comme un succès du PS, le gouvernement croit tenir le moment favorable. Lionel Jospin annonce en conférence de presse que *" le gouvernement a entendu ce qui lui a été dit et qu'il en a tenu compte"* dans ses *"ultimes propositions"*.

Ce moment est d'autant plus important qu'au même moment s'ouvre à Dijon le Congrès du SNES.

Dès l'ouverture, la Secrétaire Générale, Monique Vuaillat y donne le ton , il est clair :

> *"que les discussions menées jusqu'au dernier jour précédant l'ouverture du congrès ont permis de jeter les bases d'un accord entre le SNES et M. JOSPIN. Symbole de ce rapprochement : les nouvelles*

propositions du ministre sur les salaires ont été présentées "en stéréo" par les deux partenaires" (Le Monde du 22 mars).

Pour la direction du SNES il s'agit de **faire ratifier cet accord par le congrès**, instance suprême du syndicat, et de peser ainsi de tout son poids sur l'opposition des enseignants.

Les choses ne se passent pas aussi facilement. La direction du SNES, prudente, accompagne ses déclarations d'une consultation des syndiqués. Celle-ci est publiée dans l'Université syndicaliste du 22 mars (n° 24) et ses résultats "doivent dans toute la mesure du possible parvenir (par minitel) avant le 24 mars au congrès national "!

Elle est par ailleurs sérieusement orientée par l'éditorial de M. Vuaillat figurant au verso, dans le sens de l'approbation. Malgré cela, malgré les délais et les trois pages de tableaux et commentaires à débroussailler, on peut lire dans l'U.S n° 212 du 5 avril :

"Notre minitel a fonctionné 24 h sur 24 et a même connu des périodes de saturation" ; 400 établissements ont répondu ; et plus loin : "une très large majorité de collègues-environ 90 % - considère qu'elles constituent une avancée immédiate de nature à être prise en compte ; cet avis est encore plus nettement partagé parmi les syndiqués ;

une majorité complète la réponse en jugeant cette avancée insuffisante ou très insuffisante ;

l'unanimité est quasiment réalisée autour de l'idée que cette avancée n'est pas de nature à résoudre la crise de recrutement".

A quoi s'ajoute une série de points considérés *"le plus fréquemment"* comme inacceptables.

Nous analyserons plus loin les propositions gouvernementales. Ce qui importe ici c'est d'une part qu'en 24 h, c'est-à-dire dans les limites exiguës qui leur étaient offertes, une nouvelle fois les enseignants s'en sont saisis pour témoigner de leur opposition à la politique du gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson ; et d'autre part, qu'ils l'ont fait une fois de plus en se tournant (syndiqués et non-syndiqués) vers leur direction syndicale dans la FEN.

Bien que de façon informelle, ils lui signifiaient d'ores et déjà : "NE SIGNEZ PAS !", et cette pression, sans aucun doute, n'a pas laissé indifférents les délégués des S1 au congrès, à la périphérie et au sein-même de l'appareil U et A.

UN NOUVEL ÉCHEC POUR LE GOUVERNEMENT

Les choses ne se sont pas avérées plus facile pour la direction du SNI-Pegc. Le 20 mars également, son Conseil National soulignait lui aussi que les nouvelles propositions ministérielles constituaient "des avancées". Comme celle du SNES, la direction du SNI les présentaient comme le résultat des actions menées à son appel...

Cependant plus prudente, elle reportait au retour des vacances son appréciation complète, après consultation de ses adhérents. Les raisons en sont les mêmes qu'au SNES, mais l'expérience en était déjà acquise : dès janvier après leur approbation presque sans réserves des premiers projets, les instituteurs lui avaient infligé un désaveu cuisant. Ils savaient après la manifestation du 1er février (voir CPS n° 25) et la grève du 2 mars (voir les témoignages que nous publions par ailleurs en particulier sur l'assemblée de Nantes) que la volonté des enseignants n'avait pas faibli. La direction entendait donc prendre le temps nécessaire.

Le 28 mars, à l'avant-dernière table ronde, l'engagement du SNESup n'était pas suivi. Le SNI-PEGC et le SNES ne signeraient pas, au moins dans les conditions présentes, et renvoyaient à **un mois** leur réponse. La seule signature importante obtenue par Jospin était celle des dirigeants du SNETAA (syndicats FEN des lycées professionnels, ex. LEP), arguant les perspectives d'alignement de tout le corps (en 10 ans !) sur les certifiés des lycées.

Le 30 mars, le Monde soulignait de façon significative le nouvel échec du gouvernement :

"M . Jospin souhaitait conclure en beauté les négociations sur la revalorisation. (...) Une séance qui se serait achevée par une cérémonie de signatures d'un "relevé de conclusions" comme cela avait été possible, le 16 mars, avec les enseignants du supérieur"

Ce que le ministre confirmait lui-même :

"la revalorisation de la fonction enseignante ne doit pas être octroyée (...). Je souhaite que ces propositions suscitent de votre part des réactions, si possible que vous les approuviez, à tout le moins que vous les preniez en compte".

Las, force est de le constater :

"Aucun de ces syndicats ne tient à franchir le Rubicon le premier, de crainte d'être accusé de compromission par une base qui reste incrédule".

Ainsi, une semaine après la "victoire électorale" du PS qui devait faciliter l'aboutissement, la réalité des rapports véritables reprenait ses droits. Le règlement définitif du dossier revalorisation, avec la garantie essentielle du consensus n'avait pas lieu et le poids du rejet massif des plans du gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson par les enseignants continuait à se faire sentir, y compris à travers les réponses des dirigeants syndicaux et malgré ceux-ci. Lionel Jospin avait beau déclarer qu'il se passerait de la signature des syndicats, c'était bien, politiquement, un nouveau camouflet.

L'avenir n'est pas réglé pour autant, et il faut se garder de tout schématisme. Il est nécessaire, en particulier d'apprécier le contenu exact des propositions de revalorisation, brandies par les dirigeants du SNI, du SNES, du SNESup et du SNETAA comme un succès.

LE CAP EST MAINTENU

Sans entrer dans le détail, quels sont leurs arguments ?

Le dispositif des "primes", prévu comme fondement d'une "revalorisation" consistant à travailler plus pour être mieux payé, est si atténué (sauf dans le supérieur) qu'il perd l'essentiel de son sens primitif. Les indemnités qui subsistent sont soit justifiables par des situations particulières (remplacements, première affectation en zone déficitaire...), soit la généralisation d'indemnités préexistantes. Seules conservent la marque des projets initiaux les indemnités pour "activités péri-éducatives" et "postes difficiles".

De même disparaissent les "grades" par lesquels s'instituait la division, l'éclatement du Corps enseignant, et fondés, plus encore que les primes, sur le "mérite" et l'arbitraire. Les mesures prévues portent sur les carrières, les indices et les critères objectifs des statuts actuels (et concernant donc aussi les retraités). La notion de mérite disparaît.

Enfin "l'enveloppe a craqué". Le gouvernement malgré ses proclamations n'a pas pu s'en tenir aux limites budgétaires primitives : pour 1989, 1,8 milliard supplémentaire ; sur cinq ans, passage de 10 à 11,6 milliards ; engagement prolongé jusqu'à 1998...Toutes les catégories devant bénéficier immédiatement " ou à court terme" d'un gain de 500 F mensuels en moyenne.

Le gouvernement a aménagé son plan. Dans la consultation individuelle du SNES 90 % des réponses en tiennent compte. Le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson se bat. Ce qui implique qu'il tient compte de la résistance des enseignants au mérite et aux primes.Mais il n'abandonne en rien sa politique.

Il y a bel et bien **un développement** du "système indemnitaire" avec créations de trois indemnités nouvelles, et le nouveau titre de l'indemnité de professeur principal, généralisée pour "responsabilités particulières" peut recouvrir ultérieurement n'importe quelle tâche.

Les "grades" n'ont pas disparu : ils ont subi un "rhabillage" (Le Monde) en "échelle hors classe", crées systématiquement pour toutes les catégories, qui sont ainsi divisées en deux, et en trois pour les instituteurs à partir de 1994. C'est d'un des points jugés **inacceptables** dans les réponses à la consultation du SNES.

Quant à la revalorisation des traitements, l'essentiel réside dans des bonifications de carrières...et dans les possibilités d'intégration dans une autre catégorie ou dans les "hors classe", c'est-à-dire dans des mesures qui n'auront pas d'effet avant 1, 2, 3 ans et plus, voire en fin de carrière ! "L'enveloppe" a surtout "craqué" par des traites tirées sur les budgets à venir : la revalorisation à la mode du gouvernement, c'est la cavalerie financière, et c'est un autre point jugé inacceptable par les réponses citées plus haut.

Pour être précis, voici quelles sont les augmentations mensuelles (références : US n° 210 et 211 et "Le Monde" du 8 avril) :

• élèves-instituteurs : + 200 F en 1989. A partir de 1992 (nouveau "Corps Ecole" recruté à la licence) : + 400 F en 1ère année + 1 300 F en 2e année.

• instituteurs : 1989/90 : + 200 à 300 F. A partir de 1994 (corps Ecole) + 1 200 à 3 300 F (alignement sur les certifiés). retraite à 60 ans au lieu de 55.

• adjoints d'enseignement : 1989 : rien. A partir de 1991 de 120 à 200 F.

• maîtres-auxiliaires : rien.

• PEGC : 1991 : + 500 F en fin de carrière.

• Professeurs lycées professionnels 1er grade (PLP1) : rien, ni en 1989, ni par la suite, mais intégration progressive dans les PLP2 (5 000 par an pour 58 000 concernés).

• Certifiés et PLP 2e grade : 1989 rien (sauf bonifications d'ancienneté) ou + 300 F (à 50 ans et plus).

• Agrégés : rien (sauf bonifications d'ancienneté).

Ce tableau se passe de commentaires. S'il ne correspond pas aux "avancées" présentées en particulier dans l'US, c'est que les dirigeants y font miroiter pour les besoins de leur cause non seulement les augmentations indiciaires, mais les indemnités, les accélérations de carrière et les passages en "hors-classe" pour "la majorité", en cours de carrière !

Et si l'on y regarde de plus près, on voit que TOUTES LES CATEGORIES (même les agrégés) conservent des traitements à moins de 8 000 F par mois : pendant 10 ou 15 ans après titularisation pour les instituteurs, les AE, PEGC et PLP1 pendant 2 ans pour les certifiés et les PLP2, et en début de carrière pour les agrégés.

On comprend que **l'unanimité** des réponses estime que les mesures prévues ne peuvent répondre à la crise du recrutement, et que la majorité les estime insuffisantes.

Le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson n'a rien changé à sa politique. Il en a arrondi certains contours pour manoeuvrer dans une situation défavorable.

Il maintient l'essentiel et les dispositions prises qui lui permettent une reprise ultérieure de l'offensive.

Il en va de même en ce qui concerne la loi d'orientation.

IL S'AGIT DU DÉMANTELEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC.

Lors de la dernière table ronde, Lionel Jospin a dû se contenter de déclarations générales d'intention. Aucun texte, aucun document n'a été présenté aux participants, et de l'aveu même du ministre :

"Plusieurs dossiers importants ne pourront être bouclés à temps pour figurer dans le projet de loi. Il s'agit de la formation des maîtres, des programmes, et de la

structure des études en lycée, sur lesquels la réflexion et la concertation ne sont pas achevées" (Le Monde du 31 mars).

Or ces dossiers sont parmi les plus importants pour l'entreprise de "rénovation" (démantèlement).

Le gouvernement témoigne ainsi de sa faiblesse, par son incapacité à respecter sérieusement, y compris à l'égard des partenaires sur lesquels il veut s'appuyer, les délais qu'il s'est lui-même fixé . Le bluff s'ajoute à la cavalerie. Lionel Jospin sait le premier que sur les problèmes qui restent "en cours de réflexion" l'opposition des enseignants s'est déjà manifestée sans équivoque, et le souvenir du sort fait aux projets Devaquet et Monory l'incite à la prudence. Sur ce terrain également, il doit manoeuvrer. Il l'a révélé à la table ronde même en justifiant :

"Le retrait de la disposition qui aurait rendu possible l'annualisation du temps de service des professeurs par le fait qu'une telle réforme serait "de nature à entraîner des protestations des enseignants"". (Le Monde du 1er avril).

Ce faisant il suscite une nouvelle fois le mécontentement des dirigeants de la FEN qui avaient préparé avec la direction du PS, dès 1987, les grandes lignes du projet de rénovation, et en avaient salué l'annonce en janvier comme "historique". Aujourd'hui ils s'exclament : "méthode détestable" (...) "conception du dialogue social périmé" (...) "loi réduite à une circulaire de gestion" (...) "où personne ne trouve son compte", et tous de faire chorus.

A l'issue de la table ronde du 30 mars, le projet de loi d'orientation est-il devenu un cadre vidé de son contenu ? Nullement.

D'une part, si la loi est présentée dans les délais prévus, l'essentiel en sera renvoyé aux décrets d'application, plus maniables en principe. D'autre part son contenu et sa signification politique n'auront pas changé pour autant.

Le 2 avril, Lionel Jospin l'a rappelé aux Jeunes Socialistes à propos de l'Europe :

"l'enseignement français souffre de handicaps: un centralisme qui conduit à une thrombose ; une trop forte tendance à l'uniformité, la tradition encyclopédique" (...)"En fonction de quoi il faut une évolution profonde du système éducatif, il faut intégrer le suivi individuel ; changer la pédagogie ; revoir les contenus, élaguer ce qui n'est pas nécessaire, intégrer les nouveaux savoirs ; revoir les rythmes scolaires ; rompre avec une vision excessivement hiérarchique de l'institution scolaire".

Et le ministre, dans cette perspective de l'affrontement européen a regretté un certain conservatisme des enseignants français.

L'orientation du gouvernement reste bien la même : celle de l'éclatement de l'enseignement public, sur le modèle allemand (cf CPS n° 24 et 25), et pour cela casser le corps enseignant.

La réduction des horaires, la redéfinition des champs disciplinaires, la menace sur les diplômes nationaux, le développement des projets d'établissements, facteur principal du démantèlement en profondeur, rien de tout cela n'est abandonné. Les modalités d'application pourront varier, mais pour empêcher les intentions du gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson, inchangées, de passer dans les faits, il faut imposer l'abandon de sa loi d'orientation et pour cela lui infliger une défaite décisive.

LA QUESTION DU GOUVERNEMENT

Plus que jamais la défense de l'enseignement public comme les revendications salariales des enseignants posent clairement la question du gouvernement.

Répétons-le : les projets présentés par L. Jospin et négociés par lui **ne sont pas seulement les siens.** Il faut appeler un chat un chat. Il ne s'agit pas de "plans Jospin" ni même de "plans Rocard-Jospin". Ces plans sont ceux **du gouvernement**, du gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson, d'un gouvernement bourgeois au service du capital en crise.

Cette précision peut paraître superflue. Il s'agit pourtant d'une réalité que s'efforcent d'obscurcir aussi bien les appareils que les gauchistes des "coordinations", le PCI et les syndicats croupion-FO. Lorsque depuis des mois les dirigeants Unité et Action utilisent le mot "enveloppe" pour désigner (comme le gouvernement lui-même) les sommes prévues au budget de l'Education nationale, et parlant systématiquement "d'élargir l'enveloppe" de "faire craquer l'enveloppe", ils utilisent un procédé analogue **pour ne pas aller à la racine**, c'est à dire **la politique économique** du gouvernement, au service de la bourgeoisie.

Pourquoi ? La réponse est simple.Dans le numéro du 5 avril de l'US, le Secrétariat national du SNES lance une "Consultation complémentaire" :

"Etes-vous d'accord pour que la Secrétaire Générale signe le relevé de décisions gouvernementales avec la mention suivante : "Au nom du SNES, je prends acte du relevé des décisions gouvernementales qui constitue une amorce de revalorisation qui doit être amplifiée dès 1990" ?

Les justifications qui accompagnent cette question, sous le titre *"signature ou pas ?"* sont aussi embarrassées que grotesques : sans cautionner, ni démobiliser, assurer le paiement des jours de grève, et certaines modalités d'application, ne pas se laisser déposséder de nos acquis, etc...

C'est clair et évident : la direction UA du SNES veut signer. Elle n'a pas pu à Dijon malgré la brèche ouverte par son homologue du SNESup. Elle tente maintenant par un subterfuge minable, de gruger les enseignants pour leur extorquer un semblant d'approbation.

Mais pourquoi ? C'est que la signature, d'un "relevé de conclusions" ou "de décisions" ou autre chose, a ici la valeur **d'un accord de soutien politique** au gouvernement,

valeur d'engagement à favoriser son application, d'assurer la "paix sociale" nécessaire. Encore faut-il pouvoir le garantir...

Le refus de signer, par contre, aux yeux des enseignants, engagerait la direction syndicale dans l'obligation d'organiser la mobilisation nécessaire à la satisfaction des revendications malgré et contre le dispositif gouvernemental, quel qu'il soit. Refuser de signer constituerait un pas vers la rupture non pas avec les initiatives du seul Jospin, mais **avec le gouvernement.**

C'est **parce qu'ils se refusent à cette rupture** que les dirigeants UID et UA de la FEN ont refusé de rompre les négociations, organisé la division, manifesté leur soutien aux propositions de pseudo-revalorisation, et qu'ils font le maximum pour signer, **contre la volonté des enseignants.**

C'est parce qu'ils se refusent à exiger d'eux cette rupture **avec le gouvernement** que tous les flancs-gardes des appareils déclament sur le "plan Jospin".

C'est parce qu'ils ne veulent pas engager le combat pour chasser ce gouvernement que les dirigeants de la FEN et de ses syndicats veulent signer et continuent la discussion du projet de "loi d'orientation". Ils s'alignent sur ce que dit Mitterrand : *"Il n'y a pas d'autre majorité possible"* donc pas d'autre gouvernement possible. Et tous ceux qui viennent d'être cités s'alignent également, tout juste parlent-ils de tel ou tel ministre : de Jospin en l'occurrence. Or c'est du Gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson comme tel dont il s'agit et non seulement d'un de ses ministres.

Mitterrand ment. Existe-t-il oui ou non une majorité PS-PCF à l'Assemblée Nationale ? Oui. Alors même d'un point de vue de stricte comptabilité parlementaire, un autre gouvernement est possible : un gouvernement PS-PCF sans ministre capitaliste. Ne voulant pas chasser le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson, ne voulant pas combattre pour un gouvernement PS-PCF sans ministre bourgeois, les uns et les autres freinent, canalisent, divisent, dévient le mouvement des masses.

Les revendications demeurent, pour la revalorisation comme pour la défense de l'enseignement public. **Elles ne sont pas satisfaites :**

- pas de salaire d'enseignant à moins de 8 000 F mensuels nets avec répercussion sur toutes les catégories ;

- revalorisation immédiate des traitements de tous, dans le respect des qualifications ;

- rejet total de toute forme de salaire au mérite, et de ses modalités et succédanés, "grades" et "hors-classe" ;

- rejet en bloc des plans d'éclatement gouvernementaux ;

- non à la loi d'orientation type Devaquet !

- des postes, des classes, des moyens !

Les enseignants dans leur masse ont conscience que la FEN et ses syndicats, leurs dirigeants jouent un rôle décisif. Ils l'ont prouvé. Il n'y a pas d'autre solution correspondant aux intérêts des enseignants et à la défense de l'enseignement public que d'aller massivement dire à ces dirigeants :

- dirigeants de la FEN, du SNI-Pegc, NE SIGNEZ PAS et à ceux qui ont déjà signé, RETIREZ VOS SIGNATURES ;
- rompez les"négociations" sur la "loi d'orientation";
- adressez au gouvernement l'ultimatum d'avoir à satisfaire les revendications des enseignants ;
- appelez tous les enseignants de toutes catégories à se rassembler par centaines de milliers dans une

MANIFESTATION NATIONALE
A L'ASSEMBLEE NATIONALE

pour exiger des députés du PS et du PCF qu'ils rejettent la "loi d'orientation" et décident de donner satisfaction aux revendications des enseignants.

Tels sont les mots d'ordre sur lesquels il faut s'organiser et pour lesquels il faut combattre. Ils impliquent la rupture avec le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson. Ils sous-tendent le combat pour un gouvernement PS-PCF sans ministre bourgeois.

LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S.

COMPTE-RENDU D'UNE DÉLÉGATION AU SIÈGE DE LA F.E.N.

Suite à une décision prise lors de l'Assemblée Générale des instituteurs du secteur Longjumeau-Chilly Mazarin (Essonne) organisée par le S.N.I. vendredi 10 mars, 10 instituteurs de Longjumeau, Chilly-Mazarin et Villiers-sur-Orge se sont rendus, lundi 13 mars après midi au siège de la F.E.N..

Notre objectif : **demander aux responsables de la F.E.N. qu'ils organisent une manifestation unitaire et nationale de tout le corps enseignant.**

Nous avons été reçu par Jean-Yves Cerfontaine, secrétaire national de la F.E.N. et par un responsable du SNETAA (enseignement technique).

La délégation :

«Nous vous avons envoyé une lettre adoptée largement lors d'une A.G. de sous-section SNI fin janvier, vous disant : "le plan Jospin n'est pas négociable, quittez les négociations".»

Réponse de J.Y. Cerfontaine :

«Deux dossiers sur trois concernent : rénovation du système éducatif et modernisation de la fonction publique. Celui de la révalorisation est au point mort mais il ne faut pas abandonner les négociations. C'est le première fois qu'un gouvernement accepte de négocier».

La délégation :

«Il n'y a aucune revalorisation pour tous. Les grades vont à l'encontre des idées de la F.E.N.. Comment peut-on recruter de futurs enseignants avec des salaires aussi bas, et d'autant plus qu'ils seraient recrutés au niveau licence ?»

Réponse de J.Y. Cerfontaine :

«Nous sommes d'accord pour dire que l'enveloppe budgétaire est insuffisante. Mais le gouvernement a fait des choix économiques. Nous sommes à l'écoute de tous les interlocuteurs, des politiques et des usagers. Les nouveaux corps pyramidaux : on pourrait les aménager».

La délégation :

«Le plan Rocard-Jospin parle de soutien individualisé, de pédagogie différenciée ; comment peut-on sérieusement y parvenir quand on a 30 élèves ou plus dans sa classe, dont les 2/3 dans certains cas ont un an ou plus de retard ?»

Réponse de J.Y. Cerfontaine :

«Il n'y a pas tant de classes surchargées que cela !».

La délégation :

«Vous avez dit vous-mêmes que la grève du 2 mars appelée par le SNI a été suivie par 2 instituteurs sur 3 et que la manifestation du 4 mars appelée en particulier par le SNES a été massive ("de 80 à 100 000 participants").
Nous, nous sommes prêts à partir. Nous vous attendons : appelez tous les enseignants de la maternelle, du primaire, du secondaire, du technique et du supérieur, à une manifestation unitaire nationale !»

Réponse de J.Y. Cerfontaine :

«Une manifestation unitaire, je ne la sens pas. Nous n'avons pas l'impression qu'il y ait un mécontentement général des enseignants. Votre syndicat, c'est le S.N.I., adressez-vous à lui».

La délégation :

*«Nous sommes venus à la F.E.N. parce qu'elle fédère tous les syndicats nationaux et qu'elle a le pouvoir d'organiser, comme le 23 novembre 1986 au moment de la loi Devaquet, une manifestation nationale de **TOUS** les enseignants, pour combattre unis et ensemble pour la satisfaction de nos revendications».*

***

Comme l'a constaté l'un des participants à la délégation, il y a un fossé entre la vision de nos dirigeants syndicaux et nos revendications réelles.

C'est pourquoi nous avons décidé de faire connaître largement ce compte rendu. Nous appelons tous nos collègues à adresser lettres et télégrammes aux dirigeants de la F.E.N. et à se rendre massivement au siège de la F.E.N. pour leur signifier notre volonté de combat contre le plan Jospin-Rocard.

Les dirigeants de la F.E.N. doivent appeler à une manifestation nationale soutenue par tous les syndicats enseignants !

Maryline COFFRE Ecole "Les Saules" Champlan (91)

Michèle LEBLANC (plus 4 autres collègues de la même école)
Ecole primaine A. MALRAUX à VILLIERS SUR ORGE (91)

JAMBU Marie-Hélène - Ecole maternelle du Château - CHILLY MAZARIN (91)

LEBON Viviane et GODARD Jean-Marie - Ecole primaire Guylemer LONGJUMEAU (91)

Le compte-rendu de cette délégation a été fait le lundi 13 mars au soir, devant les participants à la réunion des grévistes appelée par la "coordination". Après discussion, la plupart des participants ont décidé de se rendre mercredi 15 au siège de la F.E.N. départementale et de ses syndicats pour exprimer aux dirigeants syndicaux la même exigence de **Manifestation Unitaire de tous les enseignants et rupture des négociations.**

Sur cette base, **ce sont 180 à 200 enseignants qui se sont retrouvés au siège départemental de la F.E.N. à Evry le mercredi 15.**

Il faut poursuivre. Siège national de la F.E.N. : 48, rue La Bruyère Paris 9e.

Le 15 mars 1989

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE GRÉVISTES DU 2 MARS À NANTES

Après 3/4 d'heure de bavardage du secrétaire départemental (Gilles Brégeon) sur *"les bonnes idées de la loi d'orientation et les mauvaises surprises concernant la revalorisation"*, il propose aux collègues de plus en plus remuants et qui l'avaient déjà interrompu plusieurs fois de : *"dire zut ! au Ministre en n'accueillant pas les élèves le samedi matin pour tenir des réunions de concertation entre instits.* Tollé dans la salle qui le contraint à céder la parole.

Premier intervenant : un professeur de l'Ecole Normale.

«Le syndicat de la FEN auquel j'appartiens -SNPEN- m'appelle à faire grève le 6 mars. Je trouve cela lamentable, pourquoi les profs d'EN seuls le 6, et pas avec tous les instituteurs le 2, alors qu'ils sont totalement concernés par le démantèlement des EN. C'est la division. De plus le syndicat n'est pas clair en ne s'opposant pas aux "Instits de Formation".»

Intervention très soutenue dans la salle.

Deuxième intervenant : un instituteur.

«Je suis en grève pour participer à la réunion, et pas sur les mots d'ordre du syndicat... (Interruption de la salle : "T'en fais pas, nous aussi !") *On dirait que vous cherchez à diviser. Pourquoi la grève aujourd'hui et la manif du SNES le samedi 4 ? On ne sent pas la force de la FEN et je crains que cela soit lié avec votre volonté de continuer à discuter un texte inacceptable.»*

Applaudissements nourris.

Le secrétaire départemental reprend la parole et joue les effarouchés :

«Comment pouvez-vous mettre en doute la volonté du syndicat national d'arriver à de bonnes propositions gouvernementales, pour tous les collègues», etc... etc...

La salle :

«Parce qu'on nous a déjà fait le coup pour les maîtres-directeurs !» - «Pourquoi Barbarant s'est-il sauvé à la fin de la manifestation du 1er février ?»

Troisième intervenant : un jeune instit remplaçant.

«J'ai l'impression, Brégeon, que tu veux nous faire croire que c'est à la base de changer de position, alors que nous nous pensons que c'est à la direction de changer ! - Applaudissements - *sur les salaires, sur les conditions de travail, on est tous d'accord, instits et profs. La plate-forme commune existe.»*

Quatrième intervenant : un militant EE. Il tente de toute son expérience de calmer le jeu, parle dix minutes pour dire qu'*«il faut expliquer le "plan Jospin" aux collègues»* etc, etc... sans rien dire sur la direction syndicale ni sur les interventions précédentes.

Je demande la parole : le secrétaire départemental reprend le micro dès qu'il me voit le doigt en l'air et commence la lecture de tous les textes qu'il a sous la main : la lettre au Ministre que tout le monde a eue dans les écoles, puis l'édito du bulletin départemental, puis un article de Barbarant publié dans "Le Monde"... ! Je continue à demander la parole, debout, en l'interrompant. Les collègues soutiennent : *"Mais tais-toi ! ... On connaît tout ça !... Elle demande la parole..."*. Je finis par la prendre parce qu'il ne peut plus faire durer, la salle grondant de plus en plus fort.

Depuis le début de la réunion, nous faisions circuler le texte signé dans notre école (ci-joint), il est massivement signé.

Mon intervention :

«Le secrétaire départemental nous a proposé de dire "Zut !" au Ministre en décidant, école par école, si trois collèges veulent, si les parents sont d'accord... si... si... C'est scandaleux ! Tu sais bien que nous refusons l'éclatement, la division, les "actions" bidons. Ce qu'a dit notre collègue de l'école normale est suffisamment éclairant. Que nos dirigeants commencent à dire zut !. Qu'ils rompent immédiatement ces "négociations" ! Qu'ils cessent de soutenir le gouvernement en appelant à une manifestation de tous les enseignants, de tous les syndicats de la FEN. Les collègues l'ont déjà dit : la plate-forme est toute trouvée :
- revalorisation pour tous,
- pas de salaire à moins de 8000 francs avec répercussion sur la grille,
- amélioration pour tous des conditions de travail. Des postes et des enseignants pour la rentrée 89,
- défense des EN.
Alors que va s'ouvrir la session parlementaire où siège une majorité de députés du PS et du PCF, c'est à l'Assemblée Nationale que doit aller la manifestation de toute la FEN, pour exiger des députés du PS et du PCF qu'ils ne votent pas le plan gouvernemental contre l'école publique et ses maîtres. Je demande le vote».

J'ai fait mon intervention dans un silence total et elle a été extrêmement applaudie. Une bonne dizaine d'instits scandait "Rupture, rupture !". Le secrétaire départemental était vert. *«On vote tout de suite».*

Le secrétaire départemental : *«Nous allons voter : qui est pour les grades ?»*

Hurlements. *«Tu confonds ! On n'est pas Barbarant ! Rupture des négociations !».*

Le secrétaire départemental : *«Il y a ici des révolutionnaires, qui ne sont pas là pour que le syndicat obtienne des améliorations...»*

Un instit se lève, furieux :

«Oui ! et il y a aussi ici des rocardiens qui sont allés faire la haie d'honneur au meeting de Rocard à Nantes ! C'est honteux. On ne peut pas d'un côté aller lui serrer la main et en même temps défendre nos revendications».

Applaudissements.

Le secrétaire départemental :

«Camarade, la démocratie... le droit pour tous d'avoir ses engagements politiques...»

«Ta gueule !..." - "Rupture !" - "On vote".

Intervention d'un militant de LO, d'une toute petite voix calme...

«Il y a la manifestation du 4 mars. Je propose que l'assemblée décide d'y participer, ce sera un pas pour la manifestation unitaire. Je pense aussi qu'il faudrait une AG de tous les enseignants sur le département. A Paris, la coordination appelle à la manif du 4 et à la grève reconductible».

Il est interrompu : *«On se fout de la coordination !».* Avec les collègues de l'école on scande : *«Manifestation FEN ! Rupture des négociations».*

Le secrétaire départemental soumet aux voix la rupture des négociations : vote unanime, si bien qu'il lève la main lui aussi. La salle se marre et le félicite.

Vote unanime ensuite pour la manifestation FEN, pour la convocation d'une AG départementale à l'appel du SNI (plusieurs intervenants avaient regretté les 5 réunions séparées de grévistes divisées en secteurs géographiques).

*

* *

TEXTE SIGNÉ PAR PLUS DE 90 INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, À L'INITIATIVE DE L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT À CARQUEFOU (44)

A la direction du SNI et de la FEN,

Le SNIpegc appelle à la grève le 2 mars, le SNES à une manifestation deux jours plus tard, chacun sur des mots d'ordre différents et réducteurs.

C'est la division organisée, alors qu'il faudrait dresser tous les enseignants contre le plan gouvernemental, autour des revendications claires qui rassemblent toutes les catégories :

• Amélioration pour tous des conditions de travail (baisse des effectifs par classe, arrêt des fermetures de classe, dédoublements, formation continue) ;

• Pas de salaire à moins de 8000 francs avec répercussion automatique sur la grille (c'est ce que le gouvernement propose aux "allocataires" qu'il compte embaucher du privé, à la rentrée 89, mais refuse aux enseignants qualifiés !).

Assez de division ! Unité d'action ! Voilà notre exigence.

La FEN doit arrêter de "négocier" ce plan dont nous ne voulons pas, appeler à une manifestation nationale de tous ses syndicats, toutes catégories réunies (enfin !) sur les revendications citées plus haut.

La session parlementaire va s'ouvrir, c'est le moment d'exiger des députés PS-PCF qui sont la majorité (avec nos voix), qu'ils refusent de voter le plan gouvernemental.

Nous réclamons l'unité de tous les syndicats pour obtenir satisfaction sur cette plate-forme commune.

BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LA BOURGEOISIE RENIE SA JEUNESSE RÉVOLUTIONNAIRE

PEUR DU PROLÉTARIAT

Le bicentenaire du début de la révolution française est commémoré pompeusement et fastueusement : discours officiels et non officiels ; émissions de télévision et de radio ; films ; écrits de toute sorte et publications. Comme il se doit, il y aura le 14 juillet de flamboyants et merveilleux feux d'artifice. La bourgeoisie française ne pouvait faire moins. Mais pour elle, c'est l'occasion d'un reniement général. Ses hommes publics et privés, ses historiens et littérateurs, réhabilitent Louis XVI et la veuve Capet, les aristocrates, le clergé et leurs valets politiques. Ils condamnent les "sanguinaires" Danton, Marat, Robespierre, Couthon et autres Saint-Just, les révolutionnaires bourgeois les plus radicaux. Ils réprouvent haineusement la terreur et les puissantes pulsions populaires, sans lesquelles la révolution n'aurait pu être ce qu'elle fût et même avoir lieu. Ce déferlement de mensonges, de falsifications et de propagande contre-révolutionnaire a un sens : exorciser la révolution qui a commencé en 1917 en

Russie et qui, plus que jamais nécessaire et à l'ordre du jour, la révolution d'aujourd'hui, la révolution prolétarienne.

La révolution française peut être divisée en deux phases principales : celle qui va de l'ouverture des États généraux, le 5 mai 1789, à la constitution de la Commune de Paris et à la prise des Tuileries le 10 août 1792, à la déchéance du roi ; celle qui va de la convocation par l'Assemblée Législative, au soir du 10 août, sous la pression de la Commune de Paris, de la Convention, à la proclamation, le 22 septembre 1792, de la République par cette Convention, au 9 thermidor an II (27 juillet 1794) et à ses suites.

Les objectifs que la bourgeoisie poursuit s'affirment tout au cours de la première phase : transformation des États généraux en Assemblée Nationale Constituante ; décision de principe de l'abolition des privilèges votée la nuit du 4 août 1789 ; déclaration des droits de l'homme et du citoyen adoptée le 26 août 1789 ; confiscation des biens du clergé le 2 novembre 1789 ; réforme radicale de l'organisation politico-administrative de la France, constitution des départements et des municipalités adoptée les 14, 22 décembre 1789 et 15 janvier 1790 ; réforme judiciaire ; suppression des monopoles, des douanes intérieures ; égalisation et uniformisation de l'impôt ; suppression des entraves au commerce et à l'industrie.

RECHERCHE DU COMPROMIS AVEC L'ARISTOCRATIE, LE CLERGÉ, LA ROYAUTÉ

Mais la partie alors dirigeante de la bourgeoisie redoute, tout en bénéficiant, les mouvements populaires. Elle est effrayée lorsque la population parisienne (et des villes de province) s'arme. Elle y oppose la constitution et l'armement de la garde nationale que Lafayette commande. Elle subit la prise de la Bastille et la marche populaire sur Versailles où Lafayette et sa garde nationale protègent le roi. Elle combat la grande révolte paysanne de juillet 1789 (la grande peur) pendant laquelle des châteaux brûlent. Contre les coalitions ouvrières, elle vote la loi Le Chapelier du 14 juin 1791 qui interdit aux citoyens d'une même profession, ouvriers ou maîtres, de *«nommer des présidents, secrétaires ou syndics»* et de *«prendre des arrêtés ou délibérations pour la défense de leurs prétendus intérêts communs»*.

Cette aile de la bourgeoisie recherche constamment le compromis avec les aristocrates, le clergé, la royauté. Le 14 juillet 1790, elle organise la "fête de la fédération" de réconciliation nationale où trône le roi et siègent à la tribune 200 prêtres. Elle laisse s'organiser l'émigration et se préparer la fuite du roi et de sa famille. Ils partent des Tuileries le 20 juin 1791 à minuit et sont arrêtés à Varennes. C'est encadrés et défendus par la garde nationale qu'ils regagnent Paris et les Tuileries.

Loin de prononcer la déchéance du roi, l'abolition de la royauté et de proclamer la République, l'Assemblée Nationale Constituante innocente le roi et le 16 juillet elle déclare *«que la suspension du pouvoir exécutif durerait jusqu'à ce que l'acte constitutionnel fut présenté au roi et accepté par lui»*. Tout aussitôt s'organise la signature d'une pétition réclamant l'abolition de la royauté et la proclamation de la République. Les pétitionnaires initiaux appellent à venir massivement la ratifier le lendemain, 17 juillet, au Champ de Mars. Par milliers et par milliers parisiennes et parisiens se rassemblent au Champ de Mars. L'Assemblée décrète l'état de siège. La garde nationale tire sur les pétitionnaires : des centaines et des centaines de morts, des milliers de blessés.

Ensuite l'Assemblée Nationale Constituante achève la Constitution de 1791. Cette Constitution confirme la royauté, donne au roi le droit de veto, de désigner et de renvoyer les ministres, instaure le suffrage censitaire. Pour être électeurs il fallait être locataires ou propriétaires d'un bien estimé, suivant l'endroit, à la valeur de 150, 200 ou 400 journées de travail. Les électeurs étaient désignés par les "citoyens actifs" : c'est-à-dire ceux qui payaient une contribution égale à la valeur locale de trois journées de travail. Ces "citoyens actifs" élisaient aussi les municipalités. Pour être membre de la garde nationale, il fallait être citoyen actif.

Le 30 septembre, l'Assemblée Nationale Constituante se séparait. Ses membres n'étaient pas éligibles à l'Assemblée Législative que lui succédait. Le 1er octobre, la Législative se réunissait pour la première fois. Élue en principe pour deux ans, elle ne devait pas durer un an. Rapidement, la nouvelle Assemblée se divisa entre "feuillantistes" et "Girondins" avec au centre "les constitutionnels". Elle y avait aussi une "gauche" préfigurant "la montagne" de la Convention. Les "feuillantistes" étaient membres du club des "feuillants". Ce club avait été fondé à la suite d'une scission du club des Jacobins. Il ne comprenait que des "citoyens actifs" partisans de la monarchie constitutionnelle. Les Girondins étaient liés à la bourgeoisie d'affaires plus radicale. Ils étaient membres du club des Jacobins. Dissolvant l'Assemblée Nationale Constituante, la majorité des constituants estimait que la révolution était achevée. La révolution se poursuivit, révolution et contre-révolution ont continué à s'affronter : émeutes dans les villes contre la hausse du coût de la vie, l'accaparement du blé et des produits de première nécessité ; soulèvements dans les campagnes contre l'obligation de racheter les redevances féodales pour en être libérées ; dans le midi notamment les châteaux étaient pris et incendiés ; l'émigration des nobles et des prêtres se poursuivait ; prêtres réfractaires au serment constitutionnel et aristocrates organisaient la contre-révolution ; ils fomentaient des soulèvements ; la cour intriguait avec eux, avec les "feuillants", avec les cours étrangères.

VERS LE 10 AOUT 1792...

Dès les premiers mois de la Législative, le conflit s'ouvrit entre le roi et l'Assemblée Nationale Législative à propos des émigrés, des prêtres réfractaires, le roi opposant son veto à toute mesure prise contre eux. La cour et l'Assemblée ne s'accordèrent que sur un point : le 20 avril 1792 la guerre était déclarée au "roi de Hongrie et de Bohême", c'est-à-dire à l'empereur d'Autriche. Pour le roi il s'agissait de provoquer, en complicité avec le corps des officiers royalistes et les généraux, la défaite et l'écrasement de la révolution. Pour les Girondins en particulier, il s'agissait d'assurer le pouvoir de la bourgeoisie face à la coalition des rois et des princes. Le roi accepta de constituer un ministère composé de Girondins.

Mais les revers militaires, la trahison patente des généraux, les complots de la cour, provoquèrent une mobilisation révolutionnaire des masses. Louis XVI mis son veto aux décrets de l'Assemblée Législative contre les prêtres réfractaires et pour l'appel aux volontaires. Il révoqua les ministres Girondins Roland, Servan et Clavière. Lafayette somma l'Assemblée de maintenir l'ordre. Le 10 juin, sous la conduite des Girondins, le peuple envahit une première fois les Tuileries. Le roi coiffa le bonnet phrygien, but un verre de vin mais ne céda pas : les Girondins capitulèrent par peur des masses.

Le 26 juillet, Brissot (Girondin) se prononçait contre la déchéance du roi et le suffrage universel. Puis ce fut le manifeste du duc de Brunswick. Il menaçait d'exterminer le peuple de Paris : *«s'il était touché à la personne royale»*. L'Assemblée Législative décida enfin de décréter la *"Patrie en danger"* et de faire appel aux volontaires. Mais déjà la Commune de Paris entrait dans l'histoire. 47 sections sur 48 se prononcèrent pour la déchéance du roi. Les sections constituèrent un comité central. Les "citoyens passifs" entrèrent dans la garde nationale. Puis ce fut le 10 août 1792. Rassemblé et organisé par la Commune de Paris, le peuple donnait l'assaut au palais des Tuileries. Sous le feu meurtrier des Suisses et de la garde royale il les prenait. Le roi se réfugiait à l'Assemblée Législative. Lui et sa famille étaient emprisonnés au Temple.

... APRES LE 10 AOUT

La deuxième phase de la révolution verra se mobiliser jusqu'au plus profond les couches populaires contre la réaction intérieure et la contre-révolution européenne et pour pousser aussi loin que possible cette révolution qui ne cesse cependant pas pour autant d'être bourgeoise et ne peut pas cesser de l'être. La bourgeoisie d'aujourd'hui s'indigne, elle condamne les massacres de septembre 1792 et la terreur. Les massacres de septembre ont été la réaction normale et compréhensible d'un peuple écrasé des siècles durant sous le joug de l'aristocratie et du pouvoir royal, saigné le 17 juillet 1791 au Champ de Mars, fusillé à bout portant le 10 août par les Suisses aux Tuileries, menacé d'extermination par les armées de la contre-révolution envahissant le territoire national, trahi par les généraux commandants d'armées, menacé de toutes parts à l'intérieur par la contre-révolution aristocratique, cléricale et déjà en partie bourgeoise, alors que la majorité de l'Assemblée Législative encore en place s'efforce toujours de sauver la monarchie.

A peine la Convention eut-elle proclamée la "République une et indivisible" que la Gironde, alors majoritaire à la Convention avec l'appui du marais, attaquait Marat, Danton et Robespierre et surtout la Commune de Paris. Son objectif : *«réduire Paris a un 83e d'influence comme chacun des départements»*. Paris était le cœur et l'avant-garde combattante de la révolution depuis 1789, de la prise de la Bastille au 10 août, "réduire Paris..." était tout un programme. La Gironde voulait rétablir *«la sécurité des biens et des personnes»*, supprimer toute entrave au profit. Le 8 décembre 1792 le ministre Roland fit rétablir *«la liberté du commerce des grains»* tandis que Barberoux dénonçait ceux *«qui veulent des lois attentatoires à la propriété»*. La Gironde voulait en finir avec la révolution. Notons au passage que la plupart des Girondins liés à la bourgeoisie coloniale ou commerçant avec les colonies étaient férocement contre l'abolition de l'esclavage pour laquelle combattaient, sous la direction de Toussaint Louverture, les noirs de Haïti soulevés depuis 1791.

LA CONDAMNATION ET L'ÉXÉCUTION DE LOUIS XVI

Le procès de Louis XVI eut une grande importance politique. Saint-Just situait ainsi la question :

> *«Les mêmes hommes qui vont juger Louis ont une République à fonder : ceux qui attachent quelque importance au juste châtiment d'un roi ne fonderont jamais une République... Pour moi, je ne vois pas de milieu : cet homme doit régner ou mourir... On ne peut régner innocemment : la folie en est trop évidente. Tout roi est un rebelle et un usurpateur...»*

Et encore :

> *«Il est le meurtrier de la Bastille, de Nancy, du Champ de Mars, de Tournay, des Tuileries ; quel ennemi, quel étranger vous a fait plus de mal ?»*

Robespierre affirmait :

> *«Le roi n'est pas un accusé, vous n'êtes point des juges. Vous n'avez point une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre, un acte de providence nationale à exercer»*

Et encore :

> *«Proposer de faire le procès le Louis XVI de quelque manière que ce puisse être, c'est rétrograder vers le despotisme royal et constitutionnel ; c'est une idée contre-révolutionnaire, car c'est mettre la Révolution elle-même en litige»*

Quoi qu'il en soit, le jugement du roi fut mis en délibération le 14 janvier 1793. Unanimement la Convention le reconnut coupable. L'appel au peuple fut rejeté par 426 voix contre 278. La peine de mort fut prononcée par 387 députés contre 334, 26 députés votèrent la mort avec sursis. Le 18 janvier le sursis fut définitivement rejeté par 380 voix contre 310. Le 21 janvier 1793, à 11 heures, Louis XVI était exécuté.

LA GUERRE... LA CONTRE-RÉVOLUTION

Le 21 septembre 1793 c'était Valmy. Après ce fut une succession de victoires à Nice, en Savoie, sur le Rhin, en Belgique, jusqu'à la victoire de Jemappes le 6 novembre qui contraint les Autrichiens à évacuer la Belgique. Ces victoires confortaient la Gironde. La Convention décidait *"la guerre de libération des peuples"* et appelait ces peuples à *«secouer le joug des tyrans»*. Rapidement *«la guerre de libération des peuples»* se transforma en guerre d'annexion. La Convention

imposa l'administration directe. Les armées de la République vivaient sur le dos des populations.

Après l'exécution de Louis XVI la Convention déclara successivement la guerre à l'Angleterre, à la Hollande, à l'Espagne, au Pape, aux souverains italiens. A l'exception de la Suisse et des pays scandinaves, la France était en guerre avec l'Europe entière. Au printemps 1793 ce fut une succession de défaites.

Dumouriez pactise avec les Autrichiens et trahit. Il veut faire marcher son armée sur Paris et dissoudre par la force la Convention. Finalement n'ayant pu entraîner ses troupes, il passe à l'ennemi. A nouveau s'ouvrait à la coalition des rois la route de Paris. Dans le même temps, les aristocrates et les prêtres soulevaient la Vendée contre la conscription. Enfin, la crise économique et financière, la hausse des prix, la rareté des substances amenaient une députation des 48 sections de Paris à réclamer, dès le 12 février 1793, à la barre de la Convention, la réglementation du commerce des grains et leur taxation.

LES MONTAGNARDS PRENNENT LE POUVOIR

Sous la pression des montagnards, la Convention décidait : d'aggraver les lois contre les émigrés ; après la défaite de Neerwinden, le 14 mars 1793, la constitution de comités de surveillance dans les quartiers. Les 5 et 6 avril, elle constitua le Comité de Salut Public ; le 10 mars, elle créa le Tribunal Révolutionnaire placé sous l'autorité direct de la Convention et sans appel (depuis le 1er octobre existait déjà le comité de sûreté générale et de surveillance). Au cours de l'hiver 1792-93, elle avait décidé l'amalgame des armées de métier et des volontaires. Elle décréta la levée de 300 000 hommes. Elle délégua aux armées des "représentants du peuple en mission". Elle imposa le cours forcé de l'Assignat. Le 4 mai, elle décida d'un maximum départemental des prix des grains et de la farine, leur réquisition. Le 20 mai elle établit un emprunt forcé sur les riches d'un milliard.

La Gironde mise en cause par les montagnards passa à l'attaque contre la Commune de Paris. Sous sa pression, une commission dite des douze était instituée. Cette commission ordonne l'arrestation de Hébert, de Varlet, de Dobsin président de la section de la Cité. La Commune et la Montagne, Robespierre appelèrent les sections parisiennes à l'insurrection. Le 2 juin la Convention était encerclée par 80 000 gardes nationaux. Elle décréta l'arrestation de 29 députés de la Gironde. La Montagne prenait le pouvoir.

Les mois qui suivent sont ceux des plus grands périls pour la Révolution. A la révolte vendéenne s'ajoute sous l'impulsion des Girondins, la révolte "fédéraliste". La Normandie, Lyon, Bordeaux, Marseille, Nîmes, Toulon tombèrent aux mains des insurgés. A la fin juin, 60 départements étaient soulevés contre la Convention. Partout les armées des rois coalisés avançaient ou avaient l'avantage. Le 13 juillet Marat était assassiné. La crise des subsistances s'aggravait. L'assignat s'effondrait. Le 15 juin la section des Droits de l'homme demanda la taxation générale et une loi contre les accapareurs. A la barre de la Convention, Jacques Roux tonnait :

> *«L'égalité n'est qu'un vain fantôme quand le riche, par le monopole, exerce le droit de vie et de mort sur son semblable. La République n'est qu'un vain fantôme quand la contre-révolution s'opère de jour en jour par le prix des denrées, auquel les trois quarts des citoyens ne peuvent atteindre sans verser des larmes... Prononcez donc encore une fois. Les sans-culottes avec leurs piques feront exécuter vos décrets»*

Le Comité de Salut Public était organisé et investi par les Jacobins, Robespierre, Saint-Just, Couthon, etc... Les Jacobins n'en freinèrent pas moins le mouvement populaire. Ce n'est que le 16 août que la Convention décida de la "levée en masse". Il fallut les journées des 4 et 5 septembre pour que la loi sur le maximum soit voter le 29 septembre. Mais les salaires aussi étaient soumis au maximum. En même temps le Comité de Salut Public frappait à gauche sur la Commune de Paris : arrestation le 5 septembre de Jacques Roux et plus tard de Varlet. La Société des femmes révolutionnaires dirigée par l'actrice Claire Combre était dissoute le 20 octobre et les clubs de femmes interdits, ce qui est. significatif.

LA CONSTITUTION DE 93

Très rapidement après l'élimination de la Gironde, la Convention vota le 24 juin la constitution dite de 93. Elle est restée célèbre par certains de ces aspects :

> *«La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assumant les moyens d'exister à ceux qui sont hors de travailler» ; «l'instruction est le besoin de tous» ; «Quand le gouvernement viole les droits du peuple l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple le plus sacré et le plus indispensable des devoirs».*

Elle instaurait l'élection au suffrage universel (femmes exclues) direct, au scrutin uninominal, à la majorité absolue, de l'Assemblée Législative qui, élue pour un an, devait succéder à la Convention.

Mais elle proclamait :

> *«Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens et de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie».*

Elle ajoutait :

> *«Nul genre de travail, de culture et de commerce ne peut être interdit à l'industrie des citoyens»*

La constitution commençait par ces mots : *«En présence de l'être suprême»*. Elle prévoyait le référendum pour certaines lois et elle-même fut ratifiée par un référendum : 1 800 000 oui, 17 000 non. Enfin, il était décidé que la constitution n'entrerait pas en application tant que : *«la patrie serait en danger»*

LA DICTATURE DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

Progressivement mais relativement rapidement, le Comité de Salut Public a établi sa dictature pour mobiliser toutes les forces du pays en défense de la révolution bourgeoise et établir la suprématie économique et sociale de la bourgeoisie, son pouvoir politique. La loi sur les suspects du 17 septembre lui donne les moyens d'organiser la terreur au service de la révolution bourgeoisie. Les Girondins, Marie-Antoinette ont été déférés devant le tribunal révolutionnaire. Le 16 octobre l'ancienne reine était guillotinée. Le 31 octobre c'était le tour des Girondins. Et ainsi de suite.

L'œuvre du Comité de Salut Public et de la Convention sous la dictature jacobine est formidable. Tout a été subordonné à la lutte pour abattre la contre-révolution et gagner la guerre : économiquement, socialement, politiquement, militairement. La réquisition était mise à l'ordre du jour particulièrement pour entretenir l'armée. Une commission des subsistances placée sous l'autorité du Comité de Salut Public fut constituée. Des manufactures nationales d'armes furent mises sur pieds, etc, etc... Le 29 septembre 1793 un décret imposa le "maximum général", sur tous les produits de première nécessité, que devaient fixer les districts, les municipalités ayant à charge de fixer le maximum des salaires. Pendant quelques mois la commission des subsistances prit en mains le commerce extérieur. En octobre la situation militaire et sur le plan intérieur était renversée. A la fin décembre, les Vendéens étaient battus, les villes rebelles soumises à la révolution, la coalition en recul sur tous les fronts. Au printemps 1794 répartis en douze armées, il y avait un million d'hommes sous les drapeaux de la République. Parmi les révolutionnaires bourgeois se manifesta dès décembre 1793 une tendance à exiger le desserrement de la dictature du Comité de Salut Public et du ralentissement de la terreur : Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine.

CONTRE LA COMMUNE ET LE PEUPLE DE PARIS

Mais la dictature du Comité de Salut Public était aussi bien dirigée contre la Commune, les sections, le peuple de Paris, que contre les ennemis de la révolution. Établir un pouvoir fort et pour cela écraser la Commune de Paris. Ouverte ou masquée, la lutte ne cessa pas entre le Comité de Salut Public, la Convention montagnarde, la Commune de Paris et les sections. Au printemps 1794 la situation économique des masses empirait encore. Le Comité de Salut Public, sous prétexte de centralisation, était parvenu à réduire de plus en plus l'action politique des sections parisiennes. L'agitation de la population parisienne trouva un écho au club des Cordeliers où Hébert, Chaumette, Rousin font la loi. L'insurrection y est prônée. Dans la nuit du 13 au 14 mars, le Comité de Salut Public frappe : Vincent, Hébert, Momoro, d'autres, sont arrêtés. Le 24 mars ils sont guillotinés. La Commune de Paris était mortellement touchée. Immédiatement après, dans la nuit du 29 au 30 mars, les "indulgents", Danton, Camille Desmoulins, Delacroix, Philippeau, étaient arrêtés. Le 5 avril 1794 ils étaient guillotinés. Une troisième charrette devait suivre : Chaumette, agent de la Commune de Paris, les veuves de Camille Desmoulins et d'Hébert, le général Dillon étaient arrêtés. Le 13 avril ils étaient guillotinés.

Le culte de "l'être suprême" et de "l'immortalité de l'âme" ont été un moyen de lutte de la bourgeoisie jacobine au pouvoir contre les masses populaires. Dès novembre 1793 Danton et Robespierre opposaient cette mystique aux "déchristianisateurs" et aux partisans de la laïcité de l'État. Le 8 juin 1794 ce fut la "fête de l'être suprême" où Robespierre triomphait.

LE 9 THERMIDOR

Mais en assassinant la Commune de Paris, Robespierre, Saint-Just, Couthon avaient brisé l'avant-garde de la Révolution. D'autre part, le 26 juin, Jourdan remportait la victoire de Fleurus. Les armées des rois étaient mises en déroute. La bourgeoisie dans son ensemble n'avait plus que faire de la dictature révolutionnaire. Ce fut le 9 thermidor (27 juillet 1794).

Le 9 thermidor n'est que formellement contradictoire à la période de la dictature révolutionnaire de la bourgeoisie. Au fond, il est complémentaire. Il s'agissait d'assurer la dictature de la bourgeoisie sur une autre base et avec d'autres moyens. Les Jacobins avaient commencé de construire un Etat bourgeois. Il s'agissait de poursuivre cette construction, de renforcer cet État, de le rendre capable de défendre ses intérêts nationaux de la bourgeoisie française en assurant sa dictature de classe sur la population laborieuse. Les dernières années de la Convention, le Directoire, le Consulat et l'Empire ont accompli cette tâche. Plus la bourgeoisie est condamnée comme classe par l'histoire, plus elle devient réactionnaire, plus elle vitupère sa jeunesse révolutionnaire car plus elle redoute l'exemple que cette jeunesse révolutionnaire donne à son fossoyeur le prolétariat.

****

C.P.S. ne peut procéder à une analyse approfondie de la révolution française. Il lui faut se limiter à cet aperçu. Mais il publiera des documents et textes sur la Révolution française émanant de Marx, Engels, Trotsky. Pour commencer, il publie un ensemble de citations de "L'Esprit des lois" et du "Contrat social". Montesquieu et Jean-Jacques Rousseau sont en effet deux des principaux théoriciens dont s'inspirèrent les différentes couches de la bourgeoisie de 1789 à 1794.

DEUX THÉORICIENS DE LA RÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE BOURGEOISE

La révolution française a mis en pratique le programme politique des philosophes du siècle des Lumières qui font appel à la **raison** pour analyser et juger le monde qui les entoure. Ils expriment le programme politique de la bourgeoisie comme classe ascendante, ils indiquent ce qu'elle doit réaliser pour s'ériger en classe dominante et dénoncent tout ce qui fait obstacle au développement du nouveau mode de production : le capitalisme.

L'industrie et le commerce sont enfermés dans un carcan de réglementations et de barrières douanières. L'État détient de monopole de nombreuses productions. Le système des corporations interdit le développement de l'industrie. Le mot d'ordre de la bourgeoisie, des économistes du 18e siècle est :

«LAISSEZ FAIRE, LAISSEZ PASSER»

En 1776, le livre d'Adam Smith, **"Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations"**, expose la doctrine du libéralisme : enrichissez-vous et vous enrichirez le pays. Il assigne à l'État quatre fonctions :

- faciliter la production en organisant la liberté de circula-tion des hommes et des marchandises ;
- protéger la propriété privée ;
- faire régner l'ordre ;
- faire respecter la justice.

Les positions des philosophes français sur le rôle de l'État oscillent entre les propositions de Montesquieu et celles de Rousseau.

"L'ESPRIT DES LOIS" DE MONTESQUIEU

Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu (1689-1755), magistrat du Parlement de Guyenne, fait partie de la noblesse de robe. Dans "L'Esprit des lois" (II,1 - 1748), Montesquieu distingue trois types de gouvernement :

- «**le gouvernement républicain** est celui où le peuple en corps (démocratie) ou seulement une partie du peuple (aristocratie) a la souveraine puissance» ;

- «**le monarchique**, celui où un seul gouverne mais par des lois fixes et établies» ;

- «au lieu que dans **le despotisme**, un seul, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices».

Le despotisme ne peut convenir à des peuples civilisés car il repose sur la crainte qui abat *"tous les courages"* et éteint *"jusqu'au moindre sentiment d'ambition"* (III-9). Montesquieu ne donne point dans l'illusion du **despotisme éclairé**.

D'après lui l'expérience de l'Angleterre démontre que le gouvernement républicain démocratique est à proscrire :

> *«Ce fut un assez beau spectacle, dans le siècle passé, de voir les efforts impuissants des Anglais pour établir parmi eux la démocratie. Comme ceux qui avaient part aux affaires n'avaient point de vertu, que leur ambition était irritée par le succès de celui qui avait le plus osé, que l'esprit d'une faction n'était réprimé que par l'esprit d'une autre, le gouvernement changeait sans cesse : le peuple, étonné, cherchait la démocratie, et ne la trouvait nulle part. Enfin, après bien des mouvements, des chocs et des secousses, il fallut se reposer dans le gouvernement même qu'on avait proscrit».* (Esprit des lois, III-3).

Cromwell (*"celui qui avait le plus osé"*) n'a fait que déclencher des *"chocs et des secousses"* ; la restauration de Charles II permit enfin le retour au calme et à l'équilibre.

La monarchie constitutionnelle anglaise qui se fonde sur le compromis entre "la bourgeoisie mouvante et les propriétaires féodaux" a une valeur exemplaire : elle assure la **séparation** ou plutôt l'**équilibre** des trois pouvoirs : **exécutif, législatif** et **judiciaire** sans lequel il ne peut y avoir de **liberté**, explique Montesquieu.

> *«Il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice. Si elle était jointe à la puissance législative, le pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens serait arbitraire : car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puissance exécutrice, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur.*
> *Tout serait perdu si le même homme, ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçait ces trois pouvoirs : celui de faire des lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers».* (XI-6).

La liberté sur laquelle doit se fonder le gouvernement n'a rien à voir avec les libertés politiques (droit de vote, liberté d'expression).

> *«Il est vrai que, dans les démocraties, le peuple paraît faire ce qu'il veut : mais la liberté politique ne consiste point à faire ce que l'on veut. Dans un État, c'est-à-dire dans une société où il y a des lois, la liberté ne peut consister qu'à pouvoir faire ce que l'on doit vouloir, et à n'être point contraint de faire ce que l'on ne doit pas vouloir.*
> *Il faut se mettre dans l'esprit ce que c'est que l'indépendance, et ce que c'est que la liberté. La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent : et, si un citoyen pouvait faire ce qu'elles défendent, il*

n'aurait plus de liberté, parce que les autres auraient tout de même ce pouvoir». (XI-3).

Selon Montesquieu, il n'existe pas d'institutions parfaites dans l'absolu. Il souhaite qu'on revienne en France à une monarchie modérée :

«L'ambition est pernicieuse dans une république ; elle a de bons effets dans la monarchie ; elle donne vie à ce gouvernement (...), elle n'y est pas dangereuse parce qu'elle peut sans cesse être réprimée». (III-7).

Mais il déplore les atteintes successives qui ont été portées aux pouvoirs intermédiaires (parlements et noblesse) véritables contre-pouvoirs faisant équilibre aux pouvoirs du prince.

A défaut d'une séparation des pouvoirs sur le modèle anglais, on parviendrait à un équilibre si l'on consacrait les Parlements comme dépôt des lois, la vénalité des charges assurant d'autre part l'indépendance du pouvoir judiciaire.

"LE CONTRAT SOCIAL" - JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) résume sa pensée politique dans **"Le contrat social"** (1762) : *«L'homme est né libre et partout, il est dans les fers».* Soulignons au passage le matérialisme de Rousseau dans l'explication qu'il donne dans son discours : **"Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes (...) ?"** :

«Tant que les hommes se contentèrent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornèrent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arêtes, à se parer de plumes et de coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à perfectionner ou embellir leurs arcs et leurs flèches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques grossiers instruments de musique ; en un mot, tant qu'ils ne s'appliquèrent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvoit faire, et qu'à des arts qui n'avoient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons et heureux autant qu'ils pouvaient l'être par leur nature et continuèrent à jouir entre eux des douceurs d'un commerce indépendant : mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçut qu'il étoit utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles ont vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons». (J.-J. Rousseau - "Du contrat social", Garnier - page 73).

La propriété est donc la source de la société et de l'inégalité. A l'injuste contrat où le fort a subjugué le faible, il faut substituer un nouveau **contrat social** qui assure à chaque citoyen la protection de la communauté et les avantages de la **liberté** et de l'**égalité**.

«"Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant." Tel est le problème fondamental dont le Contrat social *donne la solution».*

«Enfin, chacun se donnant à tous ne se donne à personne ; et comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce qu'on a.
Si donc on écarte du pacte social ce qui n'est pas de son essence, on trouvera qu'il se réduit aux termes suivants : "Chacun de nous mer en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons encore chaque membre comme partie indivisible du tout".
A l'instant, au lieu de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association produit un corps moral et collectif, composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte son unité, son moi *commun, sa vie et sa volonté. Cette personne publique, qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres, prenoit autrefois le nom de* cité, *et prend maintenant celui de* république *ou de* corps politique, *lequel est appelé par ses membres* État *quand il est passif,* souverain *quand il est actif,* puissance *en le comparant à ses semblables. A l'égard des associés, ils prennent collectivement le nom de* peuple, *et s'appellent en particulier* citoyens, *comme participant à l'autorité souveraine, et* sujets, *comme soumis aux lois de l'État. Mais ces termes se confondent souvent et se prennent l'un pour l'autre ; il suffit de les savoir distinguer quand ils sont employés dans toutes leur précision.»* (J.-J. Rousseau "Du Contrat social" - Garnier, page 244).

Rousseau précise ce qu'il entend par **liberté** et **égalité** :

*«Si l'on recherche en quoi consiste précisément le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout système de législation, on trouvera qu'il se réduit à deux objets principaux, la **liberté** et l'**égalité** : la liberté, parce que toute dépendance particulière est autant de force ôtée au corps de l'État ; l'égalité, parce que la liberté ne peut subsister sans elle.*
J'ai déjà dit ce que c'est que la liberté civile : à l'égard de l'égalité, il ne faut pas entendre par ce mot que les degrés de puissance et de richesse soient absolument les mêmes ; mais que, quant à la puissance, elle soit au-dessus de toute violence, et ne s'exerce jamais qu'en vertu du rang et des lois ; et, quant à la richesse, que nul citoyen ne soit assez opulent pour en pouvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre : ce qui suppose, du côté des grands, modération de biens et de crédit, et, du côté des petits, modération d'avarice et de convoitise.»

La **volonté générale** a pour objet l'intérêt commun. Le peuple souverain ne saurait déléguer à des représentants le pouvoir de légiférer à sa place : les lois doivent être adoptées par l'ensemble du peuple ; ainsi la "volonté générale" s'impose à tous :

«Celui qui rédige les lois n'a donc ou ne doit avoir aucun droit législatif, et le peuple même ne peut, quand il le voudroit, se dépouiller de ce droit incommunicable, parce que, selon le pacte fondamental, il n'y a que la volonté générale qui oblige les particuliers, et qu'on ne peut jamais s'assurer qu'une volonté particulière est conforme à la volonté générale qu'après l'avoir soumise aux suffrages libres du peuple : j'ai déjà dit cela ; mais il n'est pas inutile de le répéter.» (J.-J. Rousseau - "Du Contrat social", Garnier, page 262).

C'est entre ces deux positions politiques de la bourgeoisie (entre ces deux extrêmes) que se meut la Révolution française.

LES MASSES DU VÉNÉZUÉLA PHYSIQUEMENT ET POLITIQUEMENT SANS ARMES

"L'ORDRE RÈGNE AU VÉNÉZUÉLA"

Le 2 mars, à la descente de l'hélicoptère à bord duquel il venait de survoler Caracas, visiblement satisfait, le président Carlos Andrès Perez a dit froidement : *«le calme règne dans tous les quartiers»*. Cette déclaration fait invinciblement penser à celle des généraux du tsar après qu'ils aient, en 1863, noyé dans le sang le soulèvement du peuple polonais contre l'oppression russe : *«l'ordre règne à Varsovie»*. Les couches les plus pauvres du Vénézuéla, notamment les habitants des gigantesques bidonvilles, se sont soulevés à l'annonce des hausses de prix que le gouvernement a décidé. Le gouvernement a réprimé ce soulèvement en faisant tirer l'armée et la police à vue et à volonté, dans le tas. La révolte a été spontanée, sans objectif ni orientation politique précis. Les masses ont ouvert de force les magasins et se sont emparées des marchandises que les commerçants stockaient en prévision de la hausse des prix. Selon certains journaux vénézuéliens, la répression aurait fait 1000 morts et 3500 blessés. Il y aurait eu 10 000 arrestations.

Le 4 décembre 1988, Carlos Andrès Perez avait été élu président de la République. A ces élections, ont été également élus députés et sénateurs. Candidat de l'Action Démocratique (A.D.) à la présidence, Carlos Andrès Perez a obtenu 54,5 % des suffrages exprimés et son rival, Eduardo Fernangez, candidat de la démocratie chrétienne (COPEI), 41,7 %. Teodoro Petkoff, candidat du Mouvement vers le Socialisme (M.A.S.), dans lequel s'est intégré, il y a quelques mois, le Mouvement de la gauche révolutionnaire (M.I.R.) de Moïse Moleiro, a obtenu 8,7 %. Par contre, l'A.D. de Carlos Andrès Perez n'a obtenu, ni à la Chambre ni au Sénat, la majorité absolue. A la Chambre, elle dispose de 98 députés, le COPEI de 67, le M.A.S. de 19, divers partis dits de gauche de 7, divers du centre droit, 7, le N.G.D., parti de l'extrême droite, de 6. Au Sénat, les résultats ont été : A.D. 23 sièges ; le COPEI : 19 ; le M.A.S. : 3 et le N.G.D. : 10. Aux élections des députés, le M.A.S. a sensiblement progressé. Aux élections précédentes, la totalité des voix obtenues par le M.A.S. et le M.I.R. s'élevait à 7,29 %. Cette fois le M.A.S. a obtenu 10,29 % des suffrages exprimés. Le M.A.S. a progressé surtout dans les "barrios".

UN PASSÉ ET UN PRÉSENT

L'A.D. est membre de l'Internationale Socialiste, Carlos Andrès Perez en a même été président. Pourtant ce n'est pas, à quelque titre que ce soit, un parti ouvrier-bourgeois. Il s'agit d'un véritable parti bourgeois. Depuis des années, l'Internationale Socialiste admet dans ses rangs des partis d'Amérique latine, d'Afrique, qui sont d'authentiques partis bourgeois. Le 23 janvier 1958, le dictateur Perez Jimenez était renversé. Le 7 décembre, Romolo Betancourt était élu président de la République, Carlos Andrès Perez devenait ministre l'Intérieur. "Le Monde" du 6/12/88 écrit :

«Commencent les "años de fuego" (les années de feu). La gauche étudiante et de nombreux intellectuels, séduits par l'exemple castristes, rêvent d'un Vénézuéla plus radical. Les fractions armées s'organisent, on tire à Caracas. "C.A.P." fait face avec une brutalité qu'on lui reproche encore : arrestations, arbitraire inévitable dans une démocratie encore convalescente (sic). Essoufflée, la guérilla parle-t-elle d'amnistie ? Le ministre répond : "Amnistie ? Plutôt la mort du système"».

LA "MANNE" PÉTROLIÈRE

Le 9 décembre 1973, Carlos Andrès Perez a été élu une première fois président de la République du Vénézuéla. Mais les circonstances de sa présidence ont été bien différentes de celles d'aujourd'hui. En quelques mois, à partir de la guerre du Kipur d'octobre 1973, les cours mondiaux du pétrole brut ont quadruplé. Ils sont passés de 2,15 dollars le baril à 10,85. De

longue date le Vénézuéla est producteur et exportateur de pétrole. Comme pour tous les pays producteurs de pétrole, c'était pour ce pays la "manne". D'autant plus que, imitant tous les autres pays producteurs de pétrole d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, le gouvernement vénézuélien a nationalisé les sociétés extractrices de pétrole - les sept "majors" dont Exxon, Shell, Gulf.

En 1981-1982, à la suite de la révolution iranienne et du commencement de la guerre irako-iranienne, le prix du pétrole brut a fait un nouveau bond : il est passé à 34 dollars le baril.

La production vénézuélienne a atteint 110 millions de tonnes par an et a assuré au Vénézuéla un revenu d'environ 20 milliards de dollars. Les exportations de pétrole brut ont alors représenté 90 % des exportations du Vénézuéla. Les recettes fiscales provenant du pétrole ont fourni 70 % des recettes de l'État. "Libération" écrit : *«En dollars constants, le PNB par habitant a doublé en dix ans : il atteignait 4920 dollars par tête en 1982»*. Le journaliste qui écrit ces lignes oublie qu'il s'agit d'une "moyenne".

...ENDETTEMENT ET CHUTE DES COURS DU PÉTROLE

La "manne pétrolière" n'a pourtant pas transformé le Vénézuéla en pays économiquement développé. La bourgeoisie en a profité, sans pour autant investir dans les différentes branches de la production. Elle a développé un fantastique parasitisme et exporté plus ou moins ses capitaux à l'étranger. La progression du Produit National Brut a, au cours des années de pétrole facile, été très faible. En 1981, il était de 2 % alors que la population croissait de 3 % par an. Les importants investissements réalisés par l'Etat ne l'ont pas été en fonction des besoins de la population et du développement économique du pays, mais pour fournir aux capitalistes des affaires juteuses, dans des industries sans débouchés sur le marché mondial dans des dépenses de "prestiges". Si bien que le "Bilan économique du Monde" de 1982 écrivait :

«Nouveau riche de l'Amérique latine, le Vénézuéla réussit ce prodige d'avoir une dette de 28 milliards de dollars (alors qu'en 1973 il n'était que de 1,7), dont 17 milliards composés des créances détenues par les banques étrangères privées. La moitié de cette dette est à court terme, et doit être régénérée chaque année dans des conditions sans cesse plus défavorables.

Il n'a pas été possible au pays de façon générale d'obtenir en 1981 les capitaux à moyen et à long terme pour consolider cette dette. Bien au contraire, c'est une fuite de capitaux "autochtones" qui a été observée surtout au printemps et pendant l'été, en raison notamment de l'attrait exercé par les taux d'intérêts nord-américains. La balance courante devrait avoir affichée un surplus de 2,7 milliards de dollars, mais au total, cette évasion de capital (qui a tourné au scandale politique mais qu'il est difficile de chiffrer avec précision) a probablement abouti à créer un certain déficit de la balance des paiements"».

Ensuite ce fut la chute. Entre la fin 1982 et la mi-1986, le prix du baril de pétrole brut est descendu de 34 à 7 dollars.

LA DETTE

L'endettement du Vénézuéla a été multiplié : en 1973 il était de 1,5 milliards de dollars ; aujourd'hui il est de 33 milliards. En 1988, le service de la dette a mangé 70 % du revenu des ventes à l'étranger. Les réserves de devises sont tombées de 7 milliards à 3 milliards de dollars. Pour la première fois depuis 10 ans, la balance commerciale du Vénézuéla a enregistré un déficit de 500 millions de dollars. La balance des paiements courants, elle, a été déficitaire de 4,4 milliards de dollars. La hausse des prix s'accélère : 13 % en 1986 ; 35 % en 1987. Au début de l'année 1989, en rythme annuel, elle s'éleverait à 100 %. Quant aux salaires, ils n'ont été augmenté dans le secteur public, que de 30 %. "Libération" des 4 et 5 mars écrit :

«Plusieurs taux de change coexistaient, afin d'éviter des répercussions trop brutales des variations sur l'indice des prix. Un taux pour le marché libre, un taux pour les industriels, un taux pour les opérations financières. Selon son utilisation, il valait 7,5 ou 39 bolivars. On imagine les trafics que cela pouvait occasionner : les entreprises raflaient en douce les dollars à bas prix pour les revendre à la banque centrale, qui perdait des fortunes à ce petit jeu».

La Confédération des Travailleurs Vénézuéliens est liée à l'Action Démocratique. Pourtant elle estime que le pouvoir d'achat aurait diminué de moitié. Selon elle, le chômage toucherait 30 % de la population dite active. Officiellement dans ce pays de "l'or noir" : *«plus de 7 millions de personnes (sur un total de 17 millions) vivent dans des bidonvilles (ranchitos) dont le nombre continue à croître rapidement d'année en année».*

LE DIKTAT DES BANQUES ET DU FMI

Dès le début des années 1980, la question de la dette extérieure et de son "aménagement" était posée au Vénézuéla. En 1985, le gouvernement obtenait du FMI et des banques étrangères un premier "réaménagement". En 1989, le Vénézuéla devait avoir à faire face à des remboursements totalisant 5 milliards de dollars. A la fin de l'année 1988, le président Jaime Lusinchi, en fin de mandat et qui, comme Perez, est membre de l'A.D., annonçait que les remboursements sur le principal de la dette

auprès des banques commerciales étrangères, dette s'élevant à 28 milliards de dollars, serait suspendu à partir du 27 janvier. La première tâche de Carlos Andrès Perez est de "négocier" un nouveau rééchelonnement de la dette. Mais les banquiers internationaux ont la dent dure. "Le Monde" du 4 mars 1989 écrit :

«Car si, depuis le 10 février, le comité de coordination des banques retrouve chaque semaine comme aujourd'hui à New-York les représentants de Caracas, ils ont jusqu'à présent eu la pénible impression de piétiner et de n'avoir pu enclencher les négociations sur le fond. Soucieux de préserver leur présence dans un pays aux ressources et au potentiel flatteurs, les banquiers n'ont pas réussi à réduire des exigences excessives : un crédit-relais de 600 millions de dollars remboursable lors de l'attribution d'une quatrième tranche de crédit du FMI... à la mi-août 90 au plus tôt ; le rééchelonnement dans des conditions qui restent à préciser de 3,3 milliards de dollars de dettes publiques et sans doute de un milliard de dettes privées venant à échéance en 1989 ; 1,9 milliards de dollars d'argent frais. La pilule est jugée décidément trop amère».

LES MASSES PAIERONT

Le 17 février, le gouvernement de Carlos Andrès Perez a annoncé un vaste plan de "redressement" tenant compte des indications du FMI : réduction du déficit budgétaire qui représentait fin 1988 8 % du produit intérieur brut ; désengagement progressif de l'État ; privatisation ; promotion de la production des exportations non pétrolières ; unification du système des changes ; libéralisation des taux du crédit. Le 28 février, le ministre des Finances du gouvernement Carlos Andrès Perez devait signer avec le FMI une "lettre d'intention" : condition première de l'obtention par celui-ci et par les banques commerciales et la Banque Mondiale de nouveaux crédits. Le gouvernement du Vénézuéla veut obtenir 1,5 milliards de crédits supplémentaires.

L'unification du système des changes, la liberté des taux d'intérêts, en particulier, provoqueront, lorsqu'elles seront appliquées, un bond subit du coût de la vie et notamment des produits de première nécessité. Leur annonce a eu comme effet immédiat la rétention, le stockage de ces produits dans l'attente de la hausse. Ils ont disparu des boutiques et des magasins. Lorsque le gouvernement a décidé de l'augmentation des produits subventionnés (100 % pour les transports publics, le pain, l'essence, 300 % pour le lait), le lundi 27 février la colère s'est emparée des habitants des "barrios". Ils ont déferlé sur les villes. Qu'ils aient "pillé" les commerçants et les magasins n'a rien d'étonnant : à leur façon, ils s'attaquaient à la rétention, au stockage des produits de première nécessité et à la spéculation sur ces produits.

"LA DÉMOCRATIE" À L'ŒUVRE

Le 2 février, 700 invités ont participé à la réception donnée par Carlos Andrès Perez pour son retour au palais présidentiel. Fidel Castro a participé à cette réception. Perez se présente comme "le symbole de la lutte d'un continent contre la dette". Fidel Castro lui aurait dit : *«Il faut un leader à l'Amérique Central et ce sera toi»*. Il se dit partisan d'*"un socialisme humaniste qui accepte les normes du capitalisme"*.. La presse a présenté le Vénézuéla comme étant depuis 30 ans un *"exemple de démocratie"* en Amérique latine. La "démocratie" de "l'or noir" rappelle brutalement ce que Lénine écrivait dans "La révolution prolétarienne et le renégat Kautsky" :

«Le savant Kautsky a "oublié" - vraisemblablement par hasard - une "bagatelle", à savoir que le parti dominant de la démocratie bourgeoise n'accorde la défense de la minorité qu'à un autre parti bourgeois ; tandis que le prolétariat, dans toutes les questions sérieuses, profondes, fondamentales, reçoit en guise de "protection de la minorité" la loi martiale ou les massacres. Plus la démocratie est développée et plus elle est près, en cas de divergence politique profonde et dangereuse pour la bourgeoisie, du massacre ou de la guerre civile».

UNE FOIS ENCORE : LA QUESTION DU PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE

Pas plus au Vénézuéla que dans tous les pays semi-coloniaux, il n'y a de solution à la crise actuelle sans que soient rompus les liens de dépendance à l'impérialisme et au régime capitaliste. L'annulation pure et simple de la dette est la première et indispensable décision que devrait prendre un gouvernement au service de la classe ouvrière, de la jeunesse et s'appuyant sur eux, c'est-à-dire un gouvernement ouvrier et paysan. Il devrait rapidement établir le contrôle ouvrier sur toutes les entreprises nationalisées et celles qui ne le sont pas, exproprier le capital impérialiste et certainement une bonne partie de celui dit national : élaborer et appliquer sous le contrôle ouvrier un plan de production axé vers la satisfaction des immenses besoins populaires. Ce gouvernement devrait avoir à son programme la réalisation des États Unis Socialistes d'Amérique latine et agir en conséquence.

Mais les massacres qui viennent d'avoir lieu jettent un jour cru sur le rôle, la fonction de l'armée et de la police. Au Vénézuéla comme dans toute l'Amérique latine, comme dans tous les pays semi-coloniaux, ce sont directement, immédiatement, des instruments de guerre civile au service de la bourgeoisie et de ses gouvernements. Il faut les briser, les détruire. Un parti n'est pas un parti révolutionnaire s'il ne mène pas en permanence l'agitation pour leur destruction et corrélativement pour l'armement du prolétariat, la formation de milices

ouvrières et paysannes. C'est inséparable de la lutte contre l'impérialisme et le capitalisme.

Ce qui vient de se produire au Vénézuéla souligne une fois de plus les conséquences de l'absence de parti révolutionnaire. Les masses sont "descendues dans la rue" et ont déferlé sans stratégie ni tactique, sans objectif politiques. Elles étaient absolument sans défense contre la soldatesque et la police, vouées au massacre. L'influence du M.A.S. reste très limitée et de plus ce n'est pas un parti révolutionnaire. Il est inséré dans la "démocratie" vénézuélienne. Son dirigeant, Teodoro Petkoff est un ancien dirigeant du P.C. du Vénézuéla dont il a été exclu pendant les années 60. Il n'a pas pour autant rompu avec la politique du Front Populaire et le M.A.S. se situe dans le cadre de cette politique.

LE M.I.R. SELON "LA VÉRITÉ" N° 593

Cependant, il y a quelques mois le M.I.R. de Moïse Moleiro est entré dans le M.A.S.. La nature et la politique de ce dernier en auraient-elles été modifiées . Pour y répondre il suffira de rappeler ce que "La Vérité", organe du Comité Central de l'Organisation Communiste Internationaliste (pour la reconstruction de la IVe Internationale) n° 593 d'octobre 1980, écrivait :

EXTRAITS
DE LA RESOLUTION
ADOPTEE
PAR LA CONFERENCE

« 1. Partant de la nécessité d'implanter le trotskysme dans la lutte des classes, dans les usines, dans les universités, dans les syndicats, le Groupe Cuarta Internacional (GCI) a décidé en 1973 l'entrisme dans le MIR, dans des conditions où la direction du MIR acceptait de respecter le maintien de notre affiliation au Comité d'organisation pour la reconstruction de la IVe Internationale et notre droit d'expression en tant que trotskystes.

2. La conférence considère que la décision d'entrisme a été entièrement justifiée :

a) le MIR a connu un afflux de cadres ouvriers dans les années 1974-1975 ;

b) notre travail dans le MIR a permis qu'un premier pas soit réalisé au Venezuela pour constituer le trotskysme comme courant national.

3. Produit de l'échec du nationalisme bourgeois et de la trahison du stalinisme, la IVe Internationale étant faible et en crise, le MIR s'est transformé en une organisation ayant influence de masse. Il avait contribué au cours des années 1960-1962 à infliger une sévère défaite aux masses travailleuses. Si le MIR a pu renaître à partir de 1973, c'est pour une double raison : la direction de Moleiro a abandonné le guérillerisme, et nous, nous sommes entrés dans le MIR en tant que trotskystes.

4. L'effondrement du MIR est la conséquence d'une nouvelle montée du mouvement ouvrier, de la crise politique de la bourgeoisie et de ses partis. Le MIR, organisation petite-bourgeoise, produit de la stabilisation qui a suivi la défaite de 1960-1962 et le boom pétrolier, est déstabilisé par la crise économique et politique. Sa direction historique a éclaté entre Martin, qui cherche à la réintégrer ouvertement sur le terrain bourgeois, et Moleiro qui reste fidèle au castrisme.

Le castrisme, en tant que courant politique en Amérique latine, n'a jamais été un courant autonome. La direction petite-bourgeoise que nous pouvons appeler classique, le castrisme, a été amenée à rompre avec la bourgeoisie et à se lier avec le stalinisme, agence de la bourgeoisie dans les rangs ouvriers. La faiblesse du courant de Moleiro, qui n'a pas suivi Castro dans son cours stalinien, est motivée par le fait que le castrisme n'est pas la même chose que le stalinisme, courant fondamental du mouvement ouvrier mondial. Voilà ce qui est à la base de l'éclatement du MIR.

5. L'entrisme, ou le travail de fraction selon les cas ou les possibilités, est une des tactiques pour construire les partis révolutionnaires de la IVe Internationale. La tactique entriste part du principe que jamais une organisation centriste, réformiste ou stalinienne, ne peut se transmuter en un parti révolutionnaire de la IVe Internationale. Les dirigeants, ou une partie d'entre ceux qui dirigent les organisations centristes, réformistes ou staliniennes, peuvent évoluer vers le trotskysme. Mais jamais une organisation centriste, réformiste ou stalinienne, en tant que telle, ne peut changer de nature. Nous condamnons la prétendue théorie de l'existence d'un « marxisme naturel », avec laquelle l'actuelle direction du SWP prétend par exemple qu'il faudrait abandonner à Cuba le combat pour la construction d'une section de la IVe Internationale. Une telle position équivaut à l'abandon du programme de la IVe Internationale, et c'est un pas clair sur le terrain du révisionnisme le plus ouvert (...).

9. Nous réaffirmons que la tactique entriste utilisée dans des circonstances politiques concrètes est une tactique de principe qui fait partie intégrante de la stratégie de la IVe Internationale pour la construction des partis révolutionnaires.

Le congrès considère par contre que les difficultés rencontrées dans l'application de l'entrisme par le GCI résident dans une appréciation erronée de la nature du MIR qui a amené en même temps la recherche de substituts politiques qui ont fait obstacle au combat pour la construction du parti trotskyste au Venezuela.

Ayant considéré que le MIR pouvait évoluer en tant que tel vers une organisation trotskyste, le GCI a été amené, pour combattre l'offensive pro-bourgeoise de Martin, à constituer un bloc avec Moleiro. Le bilan caractérise de la manière suivante ce bloc :

> « Nous avons fait bloc en défense de ce qui a été appelé un cours prolétarien léniniste pour l'organisation. Il a été possible un certain moment de dissoudre notre indépendance de fraction, mais une telle chose était plus ou moins inévitable. »

Il était correct de réaliser un bloc contre-Martin avec Moleiro, mais il n'était pas inévitable de dissoudre y compris un instant notre indépendance de fraction. Nous avons été amenés à dissoudre notre indépendance parce que nous avons accepté de fait la caractérisation de l'aile castriste dirigée par Moleiro de ce bloc, comme suivant un cours prolétarien et léniniste, caractérisation que Moleiro s'est donnée à lui-même (...).

DÉCLARATION, D'APRES "LE MONDE", DE TEODORO PETKOFF ÉTRANGE SILENCE DE MOISE MOLEIRO ET DE I.O.

Mais depuis, aussi bien l'orientation du groupe Moreno que celle adoptée par Quatrième Internationale (Centre International de Reconstruction) ont détruit le Groupe Quarta Internationale. Pire encore, Moïse Moleiro et le M.I.R. sont rentrés en grâce auprès des dirigeants de IVe Internationale (C.I.R.). Moïse Moleiro siège même au Conseil Général de IVe Internationale (C.I.R.). L'entrée du M.I.R. dans le M.A.S. indique que le M.I.R. est au plus bas.

"Le Monde" du 7 mars 1989 rapporte une déclaration de Teodoro Petkoff qui fait écarquiller les yeux :

> *«Les mitraillages d'immeubles et de maisons, cette tuerie sans discrimination, ces arrestations sélectives : est-ce à mettre au compte de la nervosité des forces de l'ordre ? Ou bien cherche-t-on à étouffer par la répression l'esprit de protestation démocratique».*

Ainsi Teodoro Petkoff serait choqué non de la tuerie mais qu'elle ait été faite "sans discrimination" et inversement de ce que les arrestations auraient été sélectives ! Il s'interroge : ne serait-ce pas dû "à la nervosité des forces de l'ordre" : d'énormes bavures, somme tout ? C'est scandaleux, honteux. L'autre interrogation n'atténue pas la première. Elle établit un balancement non moins scandaleux et honteux. En elle-même cette seconde interrogation est révoltante. Alors qu'il s'agit d'un bain de sang pour noyer le mouvement des masses, doucereusement Teodoro Petkoff s'interrogerait : "cherche-t-on à étouffer par la répression l'esprit de protestation démocratique" (sic) ? Et ce n'est pas fini. "Le Monde" poursuit :

> *«Teodoro Petkoff du Mouvement pour le socialisme (M.A.S.) se félicite cependant du "courage et de l'intelligence politiques de Carlos Andrès Perez qui n'a pas cherché à tout mettre sur le dos d'éléments subversifs et étrangers"».*

De quel *"courage et intelligence politiques"* a donc fait preuve ce chien sanglant ? Cyniquement il a déclaré le 3 mars que : *"le mouvement de protestation"* n'était pas *"dirigé contre le gouvernement ou les partis politiques"* mais *"contre la richesse*

et les riches" ; que *"l'explosion de colère"* était *"le produit d'une concentration progressive d'insatisfaction dans les secteurs marginaux et de moindre revenus". "Ce ressentiment"* a-t-il ajouté *"a été provoqué par les sacrifices consentis au cours des cinq dernières années pour faire face au service de la dette"*. S'adressant aux puissances impérialistes, il a expliqué qu'il s'agissait *"d'établir les conditions permettant au Vénézuéla d'assumer ses engagements, qu'elles qu'aient été les responsabilités passées des uns et des autres face au problème de la dette". "La dette publique extérieure est un problème politique... Elle s'est convertie en facteur de déstabilisation. Que le monde industrialisé qui nous demande de respecter la démocratie nous permette de la respecter"*. Et encore il a salué : *"la loyauté de l'armée à l'égard du pouvoir civil... A aucun moment le système démocratique n'a été menacé"*.

Carlos Andrès Perez a annoncé que les salaires les plus bas seraient augmentés immédiatement de 2000 bolivars (environ 350 francs) et que serait mise sur pieds une grille des salaires réajustant les salaires supérieurs. L'énorme masse de ceux qui n'ont pas de travail n'auront évidemment rien. De toute façon les mesures que le gouvernement a décidé : "le plan d'austérité", sont maintenues. Voilà le *"courage et l'intelligence politiques"* dont a fait preuve Carlos Andrès Perez.

On voudrait espérer que ce que "Le Monde" rapporte à propos de ces déclarations de Teodoro Petkoff n'est pas exact, que Petkoff va démentir et qu'en tout cas Moïse Moleiro, membre du Conseil Général de IVe Internationale (C.I.R.) va dénoncer publiquement ces déclarations. Mais à ce jour, 28 mars, c'est le silence. "Informations Ouvrières" se tait également. Le numéro 1403 de "I.O." daté du 8 mars, a publié un article sur le Vénézuéla, "un télégramme de soutien du secrétariat du MPPT au M.I.R.-M.A.S. du Vénézuéla" et c'est tout. Pas un mot sur les déclarations de Petkoff ou les démentant. Force est donc de considérer le rapport du "Monde" comme exact : Petkoff a bien fait ces déclarations.

Voilà qui souligne à quel point le prolétariat du Vénézuéla est politiquement désarmé. Les combats héroïques de Birmanie, d'Algérie, du Vénézuéla, après bien d'autres, ont mis en évidence une contradiction terrible : les masses engagent la lutte mais les partis révolutionnaires restent à construire. C'est la conséquence de la crise qui a disloqué la IVe Internationale et qui ne cesse de s'aggraver. Cette crise se développe aujourd'hui dans le P.C.I. et IVe Internationale (C.I.R.). L'action politique pour la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire et la reconstruction de la IVe Internationale est d'autant plus indispensable.

POLOGNE : COALITION DE LA BUREAUCRATIE, DE L'ÉGLISE, ET DE SON APPAREIL DANS "SOLIDARNOSC" CONTRE LE PROLÉTARIAT

ACCORD CONTRE LE PROLÉTARIAT POLONAIS

Le 5 avril, après des mois de discussions, l'accord a été signé entre la délégation de la KKW de Solidarité et le gouvernement de la bureaucratie polonaise. Au moment où cet article est écrit, nous ne connaissons pas le texte de cet accord qui compte 254 pages, mais seulement les grandes têtes de chapitres. Solidarité ouvrière, Solidarité étudiante, Solidarité rurale seraient à nouveau reconnues et toutes les "sociétés de créateurs", des écrivains ZLP, des journalistes SDP, des comédiens ZASP, des peintres. A quelles conditions précises ?

A partir du début mai, "Solidarnosc" publiera un hebdomadaire et un quotidien à grand tirage. Les salaires seraient indexés à 80 % de la hausse des prix (sic) avec réajustement tous les trois mois.

Il y aurait accord pour : la vente des terres et l'octroi de crédits au secteur privé de l'agriculture ; sur le cadre général de la réforme prévoyant la libéralisation et l'introduction de mécanismes de marché. Mais les représentants de la KKW seraient opposés à la libération des prix agricoles qui entraînerait des hausses de prix de 130 à 265 %.

Il y aurait accord pour la création d'un "Sénat", d'une présidence de la République disposant de grands pouvoirs et la répartition d'office des sièges à la Diete selon la proportion suivante : 65 % pour le POUP et ses alliés, 35 % pour tous les autres. La Diete aurait la primauté sur le Sénat. Le candidat unique à la présidence de la République serait Jaruzelski. Il serait élu par les deux chambres. Il y aurait encore accord sur la nomination à vie des juges à la cour suprême, nomination proposée par un Conseil national des "juges indépendants".

Par contre, il y aurait désaccord sur le caractère symbolique du Sénat. Le pouvoir refuse le libre accès de Solidarité à la télévision et à la radio. Les associations pourraient être à nouveau dissoutes ou suspendues si elles ne respectaient pas les "normes socialistes". Le pouvoir refuse de supprimer les articles 271 et 282-a, qui ont inscrit dans le code pénal des délits politiques. Il refuse également de reconnaître une deuxième organisation de scouts indépendante (sous entendu contrôlée par l'Église). Il refuse aussi de réduire de 20 % le budget militaire et celui de l'intérieur, et prétend que la "nomenklatura n'existe plus".

Cette énumération n'est pas exhaustive.

Politiquement la bureaucratie est incapable de faire face par ses seuls moyens, à la nouvelle montée du prolétariat polonais. La crise de la bureaucratie du Kremlin, celle de son appareil international, les prémisses de la révolution politique en

URSS même lui enlèvent tout support. La bureaucratie polonaise vacille et ne peut compter en Pologne que sur l'appui de l'institution bourgeoise qu'est l'Église et ses prolongements. Celle-ci vient à son secours, en poursuivant ses propres objectifs bourgeois. Mais il lui faut, par l'intermédiaire de Walesa et de la KKW, subordonner à sa politique Solidarnosc, la dénaturer, paralyser les masses, tout en agissant prudemment.

C'est loin d'être gagné. La bureaucratie polonaise est pressée en raison des rapports politiques qui se développent en URSS, en Pologne et dans tous les pays de l'Europe de l'est et de l'impasse économique conjointe de la Pologne, impasse dont elle est responsable.

L'IMPASSE

D'année en année la crise économique s'aggrave. La croissance continue de la dette à l'étranger est une des expressions de cette crise. Plus elle s'accroît, plus forte devient la dépendance économique de la Pologne par rapport à l'impérialisme. En 1980, la dette étrangère s'élevait à 20 milliards de dollars. En 1988, elle a atteint 40 milliards. La bureaucratie est prise à la gorge.

Réduire les importations, accroître les exportations ? La bureaucratie polonaise fait tout ce qui est en son pouvoir pour y parvenir. Au détriment de l'approvisionnement de la population au cours de ces quatre dernières années, elle est parvenue à ce que la balance commerciale polonaise enregistre un excédent commercial d'un milliard de dollars par an. Mais les seuls intérêts de la dette (sans parler du remboursement du principal) représentent 3 milliards de dollars par an. Une percée sur le marché mondial est hors des moyens de l'économie polonaise. Son équipement industriel est obsolète. Depuis plus de dix ans les investissements dans les entreprises publiques sont très faibles. Hier secteur de pointe de l'économie polonaise, les chantiers navals sont aujourd'hui techniquement et du point de vue de la productivité, arriérés. Il n'y a plus depuis longtemps sur le marché mondial de créneau pour l'exportation du charbon de Silésie.

Pour renouveler l'équipement industriel il faudrait à la Pologne de nouvelles et immenses ressources en devises. Les débouchés commerciaux, en dépit de la croissance des échanges internationaux, ne seraient pas assurés pour autant et donc la couverture de la dette. Or, au contraire, par le simple jeu des intérêts composés, la dette étrangère augmente sans cesse. De plus la Pologne fait appel à de nouveaux crédits.

L'ÉCONOMIE PLANIFIÉE A L'ENCAN

La solution de la bureaucratie polonaise ? Mettre l'économie planifiée à l'encan. Déjà en Pologne 85 % de la production agricole est réalisée par les propriétaires privés de la terre. Selon la bureaucratie, 300 000 entreprises artisanales assurent 8 % de la production industrielle. Le nouveau ministre de l'industrie, Mieczyslaw Wilczek possède plusieurs entreprises. Il serait : *«l'homme le plus riche de Pologne»*. Des millionnaires vivent dans le luxe tandis que la grande masse de la population laborieuse ne parvient pas même à se procurer l'indispensable.

La loi du 23 décembre 1988 stipule que :*«toute personne bénéficiant des mêmes droits peut entreprendre et exercer une activité économique»*. Désormais les capitaux étrangers, pourvu que leur somme s'élève à 25 millions de zlotis (1 fr = 83,34 zlotis), peuvent couvrir 100 % du capital d'une entreprise. Les conditions de rapatriement des bénéfices et éventuellement des capitaux restent à définir précisément. Cela dépendrait en partie des ventes effectuées par ces entreprises dans les pays capitalistes. Les entreprises à capital mixte seraient exemptées d'impôts pendant trois ans, ensuite leurs bénéfices seraient taxés à 40 % au lieu de 50 % comme c'était le cas précédemment. Les entreprises privées polonaises et étrangères seront mises sur le même pied que les secteurs nationalisés, "coopératifs" ou mixtes. Les unes et les autres auront le même accès au crédit, la même liberté d'embauche. Elles seront imposées de la même façon. Auparavant, les entreprises privées n'avaient pas le droit d'utiliser plus de 50 personnes. Il n'y aura plus de limite. Par contre, les travailleurs des entreprises publiques ne bénéficieront plus de la sécurité de l'emploi. Ils pourront être licenciés.

La réforme bancaire a déjà permis la création de neuf banques commerciales. Cette année, dix autres établissements bancaires devraient être constitués. Le marché noir des devises va être légalisé. Un système d'enchères permettra aux entreprises d'acheter des devises à un cours inférieur à celui du marché noir. Les entreprises privées disposeront plus ou moins librement des devises gagnées à l'étranger.

L'annonce de la fermeture des chantiers navals Lénine à Gdansk pour le 1er décembre 1988 avait un caractère politique. Il s'agissait d'une menace contre les 11 000 employés et ouvriers de cette entreprise, fer de lance du prolétariat polonais en 1970-71 et en 1980. Mais la prévision de cette mesure s'insère dans un plan économique qui vise à la liquidation ou à la privatisation d'entreprises nationalisées "non rentables".

En attendant, alors que la hausse des prix (80 % en 1988) lamine le pouvoir d'achat des salariés, la doctrine officielle est devenue : *«les entreprises doivent en priorité gagner de l'argent»*. La spéculation est le moyen le plus sûr pour "gagner de l'argent". Une super "perestroïka" est à l'ordre du jour en Pologne.

LE "SOCIALISME DANS LA SEULE POLOGNE"

Les mêmes cause produisant les mêmes effets, l'impasse de l'économie planifiée en Pologne résulte, comme celle de l'économie planifiée en URSS, dans les pays de l'Europe de l'est, en Chine, à Cuba, au Vietnam, de sa gestion par une bureaucratie parasitaire, contre-révolutionnaire, qui utilise son monopole du pouvoir politique pour écrémer le surproduit social. La Pologne a été un des pays les plus dévasté par la guerre. 17 % de sa population a été exterminée. La Pologne a dû céder au lendemain de la guerre 170 000 km2 de son territoire à l'est qui sont revenus à l'Ukraine et à la Biélorussie.

Les Polonais de ces régions ont été déportés à l'ouest. Ils ont peuplé les 100 000 km2 que l'Allemagne dut céder à la Pologne et dont la population allemande a été déportée en Allemagne de l'ouest, en général : la Silésie, la Poméranie, une partie du Brandenbourg.

Après les années de reconstruction, la bureaucratie polonaise, constituée sous la tutelle de la bureaucratie du Kremlin, portée et maintenue au pouvoir par la grâce de la Guépéou et des tanks russes, s'est lancée, conformément à la "théorie" stalinienne de "la construction du socialisme dans un seul pays", dans la "construction du socialisme" dans la seule Pologne. A n'importe quel coût en force de travail, il s'agissait d'édifier une économie comprenant à peu près toutes les branches de la production. Le résultat a été et ne pouvait être que catastrophique. Ce qui est impossible en URSS l'est encore plus en Pologne. D'autant plus qu'à l'écrémage du surproduit social par la bureaucratie polonaise s'est ajouté le pompage d'une importante partie de la production sociale par la bureaucratie du Kremlin.

L'étroite subordination des pays de l'Europe de l'est à la bureaucratie du Kremlin, la politique de la "construction du socialisme" dans chacun de ces pays pris en particulier, ont provoqué crises, épurations, procès truqués dans les États, les partis staliniens soumis au Kremlin. En Pologne il y eut également crises de l'État et du parti entre 1948 et 1953. Cependant, alors que dans tous les autres pays de l'est les crises et les épurations donnaient lieu à des procès truqués, aux "aveux" des "criminels" et à leur exécution, en Pologne les "moscovites" - y compris le Russe Rokossoski - ne parvenaient pas à traîner sur le banc des accusés un Gomulka qui avait pourtant consenti à une avilissante autocritique, préface, en général, du procès et de la confession publique (P. Broué, préface à "Pologne-Hongrie 1956"). Gomulka fut "seulement" exclu du POUP et jeté en prison.

La crise qui, à la mort de Staline, a secoué et déchiré la bureaucratie du Kremlin a ouvert des brèches dans l'appareil international du stalinisme et dans l'appareil de chaque État et parti stalinien de l'Europe de l'est. Ce fut un appel à la mobilisation et à l'irruption des masses. Elles ont engagé le combat selon leurs moyens et méthodes contre les bureaucraties autochtones et la bureaucratie du Kremlin : en juin 1953 en Allemagne de l'est, à partir de mai-juin 1956 en Pologne, à partir de septembre-octobre en Hongrie.

LE LONG COMBAT DU PROLÉTARIAT POLONAIS : 1956...

Le peuple polonais a une tradition séculaire de combat pour ses droits nationaux. La classe ouvrière s'est très tôt organisée en Pologne, sous l'influence des mouvements ouvriers allemand, russe et austro-hongrois. L'industrialisation à outrance, d'après-guerre, de la Pologne a eu au moins le résultat de former une classe ouvrière nombreuse et jeune. Dès les premiers craquements de l'appareil stalinien, le peuple polonais, intellectuels et prolétariat d'abord, a surgi, posé ses revendications et engagé le combat. Parce que, au même moment, se profilait, puis se déclenchait et se développait la révolution hongroise des conseils, en Pologne les chars russes ne sont pas intervenus directement. La bureaucratie du Kremlin et la bureaucratie polonaise ont manœuvré en reculant. Gomulka, exclu du POUP, emprisonné, jouissait alors d'une énorme popularité. Il a servi de roue de secours aux bureaucraties du Kremlin et polonaise. Il a été libéré, ensuite réintégré dans le POUP et, le 21 octobre 1956, alors que le mouvement des masses se poursuivait en Pologne et s'engageait en Hongrie, il redevenait premier secrétaire du POUP. La tactique des bureaucraties était simple : concessions importantes mais non essentielles aux masses polonaises pour isoler la population laborieuse et la jeunesse de Hongrie ; écrasement sanglant de la révolution hongroise qui avait fait éclater l'appareil stalinien hongrois ; ultérieurement les bureaucraties du Kremlin et polonaise reprendraient l'initiative contre les masses polonaises et Gomulka. La reprivatisation d'une grande partie des terres est la seule "réforme", faite alors, que la bureaucratie ait maintenue.

Deux ans plus tard, le talon de fer de la bureaucratie écrasait à nouveau le peuple polonais. Les derniers "conseils ouvriers", ou ce qui en restait, étaient purement et simplement dissous. L'équipe Gomulka reprit à son compte la politique d'industrialisation tous azimuts. Le nerf de l'industrialisation ce devait être l'exportation massive du charbon de Silésie. Elle devait fournir les dollars indispensables aux importations. C'était un constat de faillite de la "construction du socialisme dans la seule Pologne". Cependant, sur le marché mondial, le pétrole se substituait au charbon comme source d'énergie. Les difficultés et distorsions économiques demeuraient et s'accentuaient. Pour autant que les capitalistes lui ouvraient des crédits, le gouvernement de Gomulka commença à endetter lourdement la Pologne pour couvrir les déficits de la balance commerciale.

En mars 1968 les étudiants et les intellectuels, sous l'influence du printemps de Prague, manifestaient. Mais la classe ouvrière ne suivit pas.

...1970 - 71

Début décembre, Gomulka décide de faire supporter les conséquences des contradictions et distorsions économiques à la population laborieuse : il décrète brutalement une hausse des prix de 30 %. En réplique, le 14 décembre 1970, la grève éclate aux chantiers navals de la Baltique. Un comité central de grève est formé qu'Edmond Baluka préside. Les travailleurs des chantiers de Szczcin envahissent les locaux du POUP. La répression est brutale. La milice tire et tue des dizaines d'ouvriers. Il y a des centaines de blessés. Elle ne parvient pas à briser la grève. Au contraire.

Pour se dédouaner, la bureaucratie limoge Gomulka, premier secrétaire du POUP, Cyrankiéwiez, président du Conseil des ministres, le président des "syndicats" officiels. Edward Gierek devient premier secrétaire du POUP. Il fait des concessions. Dans certains chantiers le mouvement cesse. Mais à l'appel du comité de grève de Szczcin, à partir du 2 janvier 1971, il

redevient général. Le 24 Gierek doit venir "s'expliquer" devant les travailleurs des chantiers navals de Szczcin.

Baluka préside. Il énumère les revendications des grévistes. A la suite de l'intervention de Gierek, des engagements qu'il prend et de la discussion, la reprise du travail est votée. A ce moment Gierek prétendait qu'il était impossible d'annuler la hausse des prix que Gomulka avait décidée. Sous la pression de la grève générale des ouvrières du textile de Lotz et de grèves dans tout le pays, le 15 février 1971 il l'annule. Fidèle a elle-même, dès que la bureaucratie eût repris le contrôle des événements, la répression reprit. Par exemple : Baluka dut se réfugier à l'étranger.

La lutte des travailleurs des chantiers navals de la Baltique et des autres travailleurs ne fut pourtant pas vaine. La peur de la classe ouvrière n'a cessé de tenailler la bureaucratie polonaise et celle du Kremlin. De 1971 à 1975 le niveau de vie des travailleurs n'a cessé de s'élever, tandis que la bureaucratie multipliait les investissements dans tous les secteurs industriels, sans que pour autant l'économie polonaise devienne concurrentielle sur un marché mondial où la crise récurrente de l'économie capitaliste déchaînait une vive concurrence. Résultat : une augmentation considérable du déficit commercial. Exemple : pour toute l'année 1974, il s'élèvera à 811,7 millions de dollars ; pour les 6 premiers mois de 1975 à 1 893 millions. Il en résulta un endettement progressant comme la grosseur d'une boule de neige dévalant d'une montagne.

...1976 ET LA SUITE

Juin 1976, nouvelle tentative de réduire drastiquement le pouvoir d'achat des masses pour répondre aux exigences des créanciers qui s'inquiètent de l'endettement croissant de la Pologne. La dette extérieure de la Pologne atteint alors 8 milliards de dollars. Le 24 juin, le gouvernement décrète une hausse des prix de 60 % sur la viande, de 100 % sur le sucre, de 50 % sur le beurre et les fromages, 69 % sur le poisson, 30 % sur les volailles et les légumes. Le lendemain les travailleurs d'Ursus, usine mécanique proche de Varsovie et de Radom se mettent en grève. En quelques heures la Pologne est au bord de la grève générale. Immédiatement le gouvernement annule la hausse des prix, sauf sur la viande dont le prix augmentera tout de même de 35 %. Mais la répression se déclenche contre les ouvriers d'Ursus et de Radom. C'est alors que se constitue le KOR (comité de défense des ouvriers) qui, en septembre 1977, devient le KSS-KOR (comité de défense sociale). D'une certaine façon il assure la continuité du mouvement ouvrier. De multiples feuilles clandestines ou semi-clandestines dont "Rabodnik" (l'ouvrier) paraissent. A l'annonce de la constitution par l'ouvrier Klebanov du premier syndicat libre en Russie, plusieurs comités pour un syndicat libre se constituent en Pologne. Le 23 février 1978, constitution des Comités des syndicats libres de Katowic que dirige Kazimiez Switon. Le 29 avril, constitution du Comité des syndicats libres de la Baltique, où militent Lech Walesa et Anna Walentynowicz. Le comité est implanté principalement à Gdansk. Il publie le journal "Le travailleur de la Baltique".

"SOLIDARNOSC" NAIT DANS LA LUTTE

Tout le monde connaît la suite. Dès janvier 1980 de multiples mouvements annoncent que se prépare dans l'ensemble du pays une puissante vague gréviste. La grève générale se réalisera au mois d'août 1980. A l'origine de nouvelles augmentations des prix. Aux chantiers navals de Gdansk elle démarre le 14 août sur les revendications suivantes : réintégration d'Anna Walentynowicz et de Walesa qui viennent d'être licenciés pour leur action militante ; monument à la mémoire des victimes de 70 ; garantie de non répression ; mêmes allocations familiales que la milice ; 2000 zlotis d'augmentation ; syndicats indépendants. Dans toutes les entreprises en grève se constituent des comités de grève. Le 16 août, le MKS (comité central de grève) est formé. Globalement les travailleurs obtiendront satisfaction. Le premier point du protocole d'accord signé le 31 août à Gdansk entre la délégation gouvernementale et le MKS stipule :

> *«L'activité des syndicats en Pologne populaire n'a pas répondu aux espoirs et aux aspirations des travailleurs. On estime qu'il serait utile de créer des syndicats autogérés qui seraient une représentation authentique de la classe laborieuse»*

Mais ce premier point ajoute :

> *«On ne met pas en cause le droit des travailleurs de continuer à adhérer à l'ancien syndicat et, pour l'avenir, la possibilité de coopération entre les deux syndicats sera étudiée»*

Le 2e point affirme :

> *«En créant des syndicats nouveaux, indépendants et autogérés, le MKS déclare que ces derniers respecteront les principes définis dans la Constitution de la Pologne populaire. Les nouveaux syndicats défendront les intérêts sociaux et matériels des ouvriers et n'ont pas l'intention de jouer un rôle de parti politique. Ils se fondent sur le principe de la propriété sociale des moyens de production, base du système socialiste existant en Pologne, ils reconnaissent que le POUP (parti ouvrier unifié polonais) joue un rôle dirigeant dans l'État et ne s'opposent pas au système existant des alliances internationales».*

Le 6 septembre, Gierek démissionne. Il aurait eu une crise cardiaque. 22 septembre, sous la présidence de Walesa, les statuts de "Solidarnosc" sont enregistrés avec en annexe les premiers articles des accords de Gdansk.

Rapidement "Solidarnosc" regroupe 10 millions d'adhérents. A la suite de la constitution de "Solidarnosc" ouvrier se constitueront en décembre 1980 le NZS (syndicat étudiant indépendant) et Solidarité rurale.

Le 13 décembre 1981, Jaruzelski décrétait "l'État de guerre" et proclamait la loi martiale. Des milliers de militants de Solidarité étaient internés. Le 8 octobre 82 tous les syndicats sont dissous. Entre sa constitution et le coup de force de

Jaruzelski le parcours de Solidarité est contradictoire, marqué par des zigzags. Walesa et ses partisans notamment refusent d'engager le combat contre la bureaucratie, freinent des quatre fers, manœuvrent et magouillent. C'est à partir de là que Jaruzelski et la bureaucratie du Kremlin ont pu préparer leur coup de force. Mais si durs qu'aient été les coups portés à la classe ouvrière, aux masses, à Solidarité, si brutale que la répression ait été, le combat n'a pas cessé et Solidarité n'a pas été liquidée. Lorsque le 1er janvier 1983 "l'état de guerre" est suspendu, Solidarité est toujours vivante. En septembre 1986 Jaruzelski décidait de l'amnistie. Plus de treize milles détenus étaient libérés. Semi légalement Solidarité recommençait à fonctionner.

LA BUREAUCRATIE DANS L'IMPASSE

Ainsi qu'il a été dit plus haut, au cours des années la situation économique n'a cessé de s'aggraver jusqu'à devenir catastrophique. Tout dépend des crédits étrangers alors que la Pologne est déjà écrasée par le poids de la dette. Il n'y a plus rien dans les magasins. Les produits de première nécessité sont introuvables normalement. Le marché noir sévi. A l'instigation de la bureaucratie du Kremlin la bureaucratie polonaise met l'économie polonaise aux enchères. La classe ouvrière, les masses populaires en font les frais.

En mars 1987, après d'autres, d'importantes hausses de prix sont décidées. Elles vont de 20 % à 51,9 % selon les marchandises. Le gouvernement décide d'un référendum pour approuver sa politique économique. Solidarité décide de le boycotter. Il a lieu le 30 novembre. Malgré tous les moyens de coercition dont disposent Jaruzelski, les trucages, il n'obtient pas la majorité. Le 5 décembre la Diete décide néanmoins que cette politique sera appliquée. Les mesures programmée pour 1988 prévoient une hausses des prix de 60 % pour les produits alimentaires et de 200 % pour certaines matières premières. Dès le mois de février 1988 grèves et manifestations se succèdent. Au mois de mai un puissant mouvement de grève à lieu à Nowa Huta (aciérie) et à Gdansk. Le 22 août les chantiers navals de Gdansk se joignent au mouvement de grève déclenché par les mineurs de Silésie, mouvement également suivi par les travailleurs des transports. Le mot d'ordre central est : la liberté c'est Solidarité, mot d'ordre éminemment politique. Les revendications officielles de la KKW sont : reconnaissance de Solidarité, augmentation des salaires.

Mais la bureaucratie polonaise est prise à la gorge. En août 1987 elle a obtenu une :

> *«renégociation de sa dette portant sur 8 milliards de dollars avec 500 banques créancières occidentales sous la direction de l'Union bancaire et de crédit autrichienne. Le remboursement de la somme est étalé sur 15 ans et les taux d'intérêts réduits. L'accord comporte deux parties. La première se termine en 1990 et ne doit pas être "conditionnée". La seconde partie dépend cependant du fait que la Pologne parviendra à un accord avec le FMI»* (Tribune Internationale, n° 46 - novembre 88).

Encore faut-il que la bureaucratie polonaise puisse imposer à la classe ouvrière, à la population laborieuse, ce qui en découle.

L'ALLIANCE BUREAUCRATIE-ÉGLISE CATHOLIQUE

La bureaucratie polonaise n'a pas de racines profondes dans le peuple polonais. Elle ne s'est pas constituée de façon comparable à la façon dont s'est constituée la bureaucratie du Kremlin. Elle a été imposée en Pologne par celle du Kremlin. Bien que disposant de l'appui total de la bureaucratie du Kremlin, elle n'a pu écraser le prolétariat polonais et a dû battre en retraite. "Solidarnosc" a été reconstitué. Le MKS étudiant a resurgi. Le référendum de novembre 87 s'est soldé par une défaite pour elle. Un nouveau et puissant mouvement est en gestation, les grèves de mai et de juin l'ont indiqué. La bureaucratie du Kremlin est maintenant en pleine crise. Déjà les premiers développement de cette crise n'ont pas été pour rien dans la nécessité où la bureaucratie polonaise s'est trouvée de reculer ces dernières années et de laisser "Solidarnosc" se reconstruire.

La bureaucratie du Kremlin presse la bureaucratie polonaise de s'engager, en quelque sorte, en avant-garde sur la voie où elle-même s'engage, mais plus lentement : favoriser un nouveau développement capitaliste en Pologne ; ouvrir largement les frontières de la Pologne à l'investissement impérialiste. Pour pratiquer cette politique la bureaucratie polonaise a besoin d'un puissant appui pour en imposer les conséquences aux masses. En Pologne cet appui est tout trouvé : la hiérarchie catholique. Jaruzelski n'a pu empêcher que "Solidarnosc" se reconstruise. Mais la hiérarchie catholique a constitué à l'intérieur de "Solidarnosc" un appareil qu'elle contrôle et à la tête duquel sont Walesa et la KKW. C'est en utilisant cet appareil que cette politique peut être imposée à la classe ouvrière. De plus, que l'Église réalise cette opération est une garantie supplémentaire pour l'impérialisme..

Cette opération s'est concrétisée pendant le mouvement de grève du mois d'août 1988. Sous le patronage de l'Église, la bureaucratie polonaise et Walesa se sont entendus en vue de la tenue d'une "table ronde". En fidèle support de l'Église, respectueux de ce contrat, Walesa s'est employé, non sans peine, à faire cesser la grève à Gdansk et en Silésie. Depuis, il court le pays pour éviter ou arrêter tout mouvement de grève.

L'accord conclu sous l'égide de l'Église entre la bureaucratie polonaise et Walesa pour la tenue "d'une table ronde" a déclenché une crise dans "Solidarnosc" et une crise dans la bureaucratie. Walesa s'est vu accusé de trahison par des milliers et des milliers de travailleurs en grève au mois d'août 1988. D'importants dirigeants "historiques" de "Solidarnosc" accusent Walesa de manipulations et de trucages et d'avoir constitué une direction à lui, la KKW (commission exécutive nationale) en éliminant nombre de membres de la KK élus au seul congrès de "Solidarnosc" qui se soit tenu, celui de septembre 1981. Certains membres de la KK (commission nationale) ont constitué un "groupe de travail de la KK". Les étudiants du NZS sont particulièrement opposés à l'orientation que suit Walesa.

CRISE DANS LA BUREAUCRATIE

Pour les raisons inverses, l'opposition n'est pas moins vive à l'intérieur de la bureaucratie polonaise. L'appareil des "syndicats" officiels, l'OPZZ était violemment opposé à la tenue d'une "table ronde". "L'Humanité" du 30 janvier 1989 écrivait :

> *«L'avenir de cette organisation (Solidarnosc) dissoute après la proclamation de l'état de guerre le 13 décembre 1981, reste un sujet de polémique. Au sein de l'OPZZ on comprend mal ce revirement à l'égard d'une organisation dont le pouvoir dénonçait, il n'y a pas si longtemps, les menées destabilisatrices contre la Pologne Socialiste».*

L'officialisation de "Solidarnosc" signifierait, en effet à rapide échéance, la liquidation de l'OPZZ, de son appareil et de ses apparatchiks.

Une longue et dure lutte a eu lieu dans l'appareil. En septembre 1988 Zbigniew Messner a été limogé de son porte de premier ministre. Il a été remplacé par Rakowski, le même qui avait négocié en août 1980 les accords de Gdansk. Cela n'a pas suffi. Certaines conditions posées par le gouvernement étaient difficiles à accepter pour Walesa et son équipe parce qu'injustifiables aux yeux des membres les plus modérés de "Solidarnosc". D'autres conditions ont soulevé de violentes oppositions dans "Solidarnosc" : fonctionnement imposé à "Solidarnosc" ; renonciation à la grève pendant une période de plusieurs années. Le 12 décembre 1988, dans une interview à "Die Welt", Rakowski s'opposait encore à l'hypothèse de la légalisation de "Solidarnosc".

La bureaucratie polonaise est angoissée : quelle que soit la confiance qu'elle accorde à l'Église et à ses instrument dans "Solidarnosc", dont Walesa est le personnage publique de pointe, elle n'est pas certaine qu'ils puissent juguler la classe ouvrière. La suite est significative : malgré une tournée de meetings dans 10 des plus importantes villes de Pologne et tous ses efforts pour que cessent les mouvements et les grèves, entre le 1er janvier 1989 et le 1er mars, 1250 conflits sociaux et 268 grèves ont été enregistrés. De plus, même si l'Église et son appareil dans "Solidarnosc" parvenaient à contenir la classe ouvrière, le rôle qu'ils vont jouer, conjugué à la pénétration impérialiste en Pologne, à la constitution des bases pour un renouveau capitaliste, implique l'éclatement de la très fragile bureaucratie polonaise.

OPPOSITION DANS "SOLIDARNOSC"...

Le plénum du C.C. des 20 et 21 décembre 1988 a été marqué par *«d'importants changements à la tête du Parti»* : élimination de vieux apparatchiks, montée de nouveaux. Mais c'est à celui des 16 et 17 janvier que les décisions qui ont permis que se réunissent la "table ronde" ont été prises. On dit que Jaruzelski et à sa suite Rakowski, les généraux Kiszczak et Siwicki auraient menacé de démissionner si ces décisions n'étaient pas prises : introduction du pluralisme syndical à terme et sous conditions. A l'intérieur de "Solidarnosc" l'opposition que dirige Andrzej Gwiazda s'est accentuée à l'énoncé des conditions restrictives émises par le CC du POUP : respect de l'ordre constitutionnel et légal ; œuvrer en faveur du développement économique et de la production ; n'utiliser que des sources de financement qui soient conformes à la loi et à la loyauté envers l'État ; s'opposer à toute tentative de violer la paix sociale ou de miner la sécurité de l'État ; les nouveaux syndicats et l'OPZZ devraient constituer une représentation unique face aux directions des entreprises. Dès le 22 janvier, la KKW acceptait d'engager les négociations. Le 6 février s'est tenue la première réunion autour de la "table ronde". Après maintes péripéties, le 5 avril, la KKW a signé l'accord.

LA POSITION DE L'APPAREIL QUE DIRIGE WALESA

N'en sont étonnés que ceux qui ont idéalisé "Solidarnosc" et n'ont pas vu ou voulu voir l'appareil, instrument de l'Église, qui s'y est rapidement constitué et l'a plus ou moins contrôlé, les bases que cet appareil a, dès ses débuts, imposé à "Solidarnosc". Il n'est pas possible d'en faire ici l'historique. Il suffira de rappeler que Walesa et l'appareil de "Solidarnosc" se sont constamment opposés à ce que le mouvement des masses mette en cause le pouvoir bureaucratique.

Dans un interview que "Libération" du 6 février 1989 a publié, Geremek présenté comme le "principal conseiller de Walesa", synthétise en deux réponses les positions de l'Église, de Walesa et de son équipe :

> *«"Libération" : Et le prix social ?*
> *B.G. : Ce sera un consensus entre le programme à court terme et un programme prospectif. A court terme, Solidarité devra payer. Les réformes économiques entraîneront les fermetures d'entreprises non rentables, des migrations de main d'œuvre. Solidarité ne pourra l'accepter que s'il existe une perspective de changements fondamentaux des structures de l'économie, surtout un véritable retour au marché et à la libération de l'économie du monopole politique.*
> *Toutefois, ce consensus ne pourra pas se faire au détriment du niveau de vie de la population (sic). Il faut utiliser toutes les réserves dans la partie non productive du budget, dans la mauvaise gestion et le gaspillage».*

Plus loin :

> *«"Libération" : Solidarité appuira donc les réformes économiques, mais à la condition d'obtenir*

d'importantes garanties de démocratisation pour l'avenir ?

B.G. : Très exactement ! Solidarité pourra accepter des sacrifices mais seulement à cette condition. Solidarité estime qu'une profonde réforme de l'État est indispensable. L'essentiel est la reconstruction de la démocratie parlementaire, l'indépendance des tribunaux, la démocratisation du pouvoir local, l'autogestion territoriale et l'accès aux médias entièrement monopoliser par le pouvoir».

L'accord signé montre la conception que l'appareil de l'Église, au sein de Solidarité, a de la démocratie et quelles transitions il est prêt à accepter vers la reconstruction d'un État aux couleurs de l'Église, de la bourgeoisie et de l'impérialisme.

Néanmoins cet accord révèle la position intenable à laquelle est réduite la bureaucratie polonaise. Il montre qu'elle craque sous la pression des contradictions sociales et politiques dont l'impasse économique est l'expression. Toute la bonne volonté de l'Église et de son appareil à l'intérieur de "Solidarnosc" ne peut empêcher que la tentative de destruction de la propriété étatique des principaux moyens de production, vers le retour à une économie capitaliste et la reconstitution d'un véritable État bourgeois, n'ouvre des failles béantes dans la bureaucratie, l'appareil d'État actuel. Certes, l'Église peut s'appuyer certainement sur une grande partie de la paysannerie propriétaire de lopins de terre, sur une couche de petits bourgeois des villes, mais elle ne peut empêcher les contradictions sociales et politiques de se déchaîner et le prolétariat d'essayer de s'ouvrir sa voie par les failles de l'appareil bureaucratique. Même si par l'intermédiaire de son appareil l'Église s'efforce de le cadenasser, Solidarité est un syndicat surgi des combats menés depuis des dizaines d'années par le prolétariat polonais. L'opposition actuelle que représente la KK, les sifflets, les cris de "traître" qui accueillent Walesa lorsqu'il casse une grève ou fait un meeting, montrent qu'une bataille commence à l'intérieur de Solidarité.

EN POLOGNE AUSSI, IL FAUT : UN PARTI, UN PROGRAMME

L'avantage de la bureaucratie, de l'Église et de son appareil dans "Solidarnosc" vient d'abord que "Solidarnosc" est un syndicat, mais n'est qu'un syndicat avec la force d'un véritable syndicat, mais aussi ses limites. La seule et unique force politique agissant à l'intérieur du syndicat ce fut et c'est toujours l'Église. L'appareil qu'elle a construit dans le processus même de la gestation de "Solidarnosc" est un appareil politique. Il a, dès sa construction, chapeauté et pénétré tous les organes du syndicat, du sommet à la base, de la base au sommet. Le "syndicalisme" ne saurait de toute façon se suffire à lui-même. Il a toujours besoin d'une direction politique, même si sa direction se déclare indépendante de toute appartenance et de tous liens politiques. A plus forte raison dans un pays où le monopole du pouvoir politique est assuré par une bureaucratie, comme la bureaucratie polonaise. Au nom de l'apolitisme, l'Église s'est assurée du contrôle politique de "Solidarité".

A l'intérieur de Solidarité, face à cette organisation politique qui s'appelle l'Église, il n'y a eu, il n'y a toujours que des "oppositions" mais pas de forces politiques organisées qui combattent sur une ligne politique et un programme clairs. A l'extérieur, des partis se sont reconstitués ou constitués. Souvent ils sont noyautés par l'Église ou collaborent ouvertement avec elle. Ils sont semi-tolérés par le pouvoir. Ce sont des résurgences d'anciens partis comme le PPS (Parti Socialiste Polonais) ou des partis se situant sur une base politique principalement nationaliste comme le KPN (Confédération pour une Pologne Indépendante). D'une scission dans le PPS est né le PPS-RD (Parti Socialiste Polonais - Révolution Démocratique). Il est pour le moins très confus. Il semble pourtant que ces partis envisagent d'appeler au boycott des élections bidons et organisées de toutes pièces que prévoit l'accord. Mais seul un parti ouvrier révolutionnaire armé d'une politique et d'un programme clairs pourrait lutter contre le parti de l'Église et dissiper la confusion politique, confusion qui joue contre le prolétariat et à l'avantage de l'Église et de ses agents.

La défense inconditionnelle des revendications ouvrières est évidemment le premier point d'un programme politique de défense de la classe ouvrière. Mais il est clair que le problème des libertés politiques est dans l'immédiat au centre de toutes les questions. Dans ce sens, en Pologne, la liberté des organisations et des partis, les droits de presse, d'utiliser les médias, de manifestations, la question des élections libres et sur cette base d'une Assemblée souveraine, sont des mots d'ordre mobilisateurs des masses polonaises et destructeurs de la bureaucratie polonaise. Le droit du peuple polonais à disposer de lui-même est un mot d'ordre non moins mobilisateur. Il signifie la dénonciation des pactes qui soumettent la Pologne à la bureaucratie du Kremlin. D'autres mots d'ordre sont indispensables pour que le prolétariat, la population laborieuse, la jeunesse puissent mener ce combat : l'organisation de comités dans les entreprises, les localités ; leur fédération à tous les niveaux jusqu'au plan national. De même sont indispensables les mots d'ordre sur la liquidation de la milice, des organes répressifs, du corps des officiers liés à la bureaucratie, et l'organisation des masses elles-mêmes en milice. En réalité il s'agit de la révolution politique contre la bureaucratie parasitaire. Elle est organiquement liée au combat contre la bureaucratie du Kremlin et les bureaucraties satellites de l'est de l'Europe, à la révolution politique dans ces pays.

La solution aux problèmes économiques passe-t-elle par la liquidation de la propriété étatique des moyens de production ? Certes non. Elle passe par le contrôle ouvrier sur la production et l'élaboration dans ces conditions d'un plan de production visant à satisfaire les immenses besoins de la population. Ici se pose de façon concrète l'exigence de la rupture avec la bureaucratie du Kremlin, les bureaucraties satellites, etc... l'impérialisme. Il faut dénoncer les accords économiques qui soumettent l'économie polonaise au Kremlin et au COMECOM. Mais il n'est pas d'issue à la crise économique que subit la Pologne avec le poids que fait peser sur elle l'endettement, tant que le service de la dette pompe sa substance économique. Il faut dénoncer la dette extérieure de la Pologne que la bureaucratie a contractée comme les bolcheviks ont dénoncé la dette que l'empire des tsars avait contractée.

A l'évidence, le combat du prolétariat et du peuple polonais est inséparable de ceux des prolétariats et des peuples d'URSS et de l'Europe de l'est. Mais, s'il en était besoin, la seule question de la dette souligne à quel point il est aussi inséparable de la lutte des prolétariats de l'Europe de l'ouest pour balayer le régime capitaliste, combien il s'intègre au combat pour les États Unis Socialistes d'Europe.

SOMMAIRE - C.P.S. n° 27 - 15 avril 1989

ÉDITORIAL ..... p. 1
Crise et divisions dans les partis bourgeois ..... p. 1
Les causes ..... p. 2
Un battage mensonger ..... p. 2
Le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson à nouveau à l'épreuve ..... p. 3
Oui. "Ce conflit" est politique ..... p. 4
Des bases fissurées ..... p. 5
Pourquoi ce gouvernement tient-il ? ..... p. 5
Manifestation à l'Assemblée Nationale ..... p. 5

ENSEIGNANTS : MANIFESTATION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE .... p. 6
Fin janvier : le gouvernement en échec ..... p. 6
De mi-février à mi-mars ..... p. 7
Que s'est-il passé au congrès du SNES ? ..... p. 7
Un nouvel échec pour le gouvernement ..... p. 8
Le cap est maintenu ..... p. 9
Il s'agit du démantèlement de l'enseignement public ..... p. 9
La question du gouvernement ..... p. 10

LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S ..... p. 11
Compte rendu d'une délégation au Siège de la FEN ..... p. 11
Compte rendu de l'AG des grévistes de Nantes ... p. 13

BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LA BOURGEOISIE RENIE SA JEUNESSE RÉVOLUTIONNAIRE ..... p. 15
Recherche du compromis avec l'aristocratie, le clergé, la royauté ..... p. 16
Vers le 10 août 1792 ..... p. 16
...Après le 10 août ..... p. 17
La condamnation et l'exécution de Louis XVI ... p. 17
La guerre... la contre-révolution ..... p. 17
Les montagnards prennent le pouvoir ..... p. 18
La Constitution de 93 ..... p. 18
La dictature du Comité de Salut Public ..... p. 19
Contre la Commune et le peuple de Paris ..... p. 19
Le 9 thermidor ..... p. 19

DEUX THÉORICIENS DE LA RÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE BOURGEOISE ..... p. 20
"L'Esprit des lois" de Montesquieu ..... p. 20
"Le contrat social" de Jean-Jacques Rousseau .... p. 21

LES MASSES DU VÉNÉZUÉLA PHYSIQUEMENT ET POLITIQUEMENT SANS ARMES ..... p. 22
"L'ordre règne au Vénézuéla" ..... p. 22
Un passé et un présent ..... p. 22
La "manne" pétrolière ..... p. 22
...Endettement et chute des cours du pétrole ..... p. 23
La dette ..... p. 23
Le diktat des banques et du FMI ..... p. 23
Les masses paieront ..... p. 24
"La démocratie" à l'œuvre ..... p. 24
Une fois encore : la question du parti ouvrier révolutionnaire ..... p. 24
Le M.I.R. selon "La Vérité" n° 593 ..... p. 25
Déclaration, d'après "Le Monde", de Teodoro Petkoff. Etrange silence de Moïse Moleiro et de "I.O." ..... p. 25

POLOGNE : COALITION DE LA BUREAUCRATIE, DE L'ÉGLISE, ET DE SON APPAREIL DANS "SOLIDARNOSC" CONTRE LE PROLÉTARIAT .... p. 26
Accord contre le prolétariat polonais ..... p. 26
L'impasse ..... p. 27
L'économie planifiée à l'encan ..... p. 27
Le "socialisme dans la seule Pologne" ..... p. 27
Le long combat du prolétariat polonais : 1956 ... p. 28
...1970-71 ..... p. 28
...1976 et la suite ..... p. 29
"Solidarnosc" naît dans la lutte ..... p. 29
La bureaucratie dans l'impasse ..... p. 30
L'alliance bureaucratie-église catholique ..... p. 30
Crise dans la bureaucratie ..... p. 31
Opposition dans "Solidarnosc" ..... p. 31
La position de l'appareil que dirige Walesa ..... p. 31
En Pologne aussi, il faut : un parti, un programme ..... p. 32

BULLETIN D'ABONNEMENT A "COMBATTRE POUR LE SOCIALISME"

10 NUMEROS : 70 FFR

NOM : _____ Prénom : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ LOCALITE : _____

(Ecrire en caractère d'imprimerie. Merci)

Chèque à établir à l'ordre de : Stéphane JUST

Envoyer à : Stéphane JUST - B.P. 154 - 92804 PUTEAUX CEDEX

Directeur de la Publication : Stéphane JUST
Commission Paritaire n° 67187
n° I.S.S.N. : 0763790 X
Imprimerie Spéciale